

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,
DEDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1775.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.







NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

DECEMBRE 1775.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

- I. *Arnold von Brescia in Zurich. Ein religiöses Schauspiel. Frankfurt, 1775, in-8^o. 47 pag. Schreiben an den Verfasser des relig. Schausp. Arnolden in Zurich. Zurich, in der Burgklichchen Druckrey, 1776, in-8^o. 15 pag. Arnaud de Breise a Zurich. Drama religieux. Lettre à l'auteur de ce drame.*

ON a déjà annoncé ci-devant, dans le Journal Helvétique, quelques drames politiques de l'illustre auteur de la *Noachide*. En présentant ces pieces sous leur véritable point de vue, on a fait voir l'injustice de quelques censeurs indiscrets, qui, dans les journaux littéraires d'Allemagne, ont af-

fecté de les persiffler, en les confondant mal-à-propos avec les drames faits pour le théâtre, auquel ils n'ont jamais été destinés. Un juge plus compétent que tous les journalistes germaniques, le célèbre M. Sulzer, académicien de Berlin, a rendu plus de justice à son ami Bodmer, dans la *Théorie des beaux-arts*. Il a fait voir sous le titre de la *Tragédie politique*, que, dans les états où les moyens d'assurer le bonheur des peuples sont des mystères réservés au gouvernement, les auteurs dramatiques n'osent s'occuper que des intérêts particuliers de la vie privée; que dans les grandes républiques les drames politiques représentés sur le théâtre, seraient ou dangereux ou peu amusans; que dans les petits états, qui ne se soutiennent que par la frugalité, par la simplicité des mœurs & par une vie laborieuse, on n'a que faire de spectacles.

Les drames politiques, au contraire, écrits dans le goût de ceux de M. Bodmer, procurent, selon M. Sulzer, un délassement aussi agréable qu'utile à des observateurs éclairés & judicieux, qui, tranquilles dans leur cabinet, liront avec plaisir des scènes détachées, où l'on expose à leur critique les grands intérêts des états, l'esprit national, les principes, les constitutions, les exemples les plus propres à inspirer le vrai patriotisme & les vertus populaires.

Dans ces piéces instructives, faites pour la seule lecture des patriotes penseurs, l'attention n'est pas détournée de leur principal but par de mauvaises décorations, & par des acteurs défigurés, non plus que par les attrait & les œillades des spectatrices. Les auteurs qui composent de pareilles piéces, ne sont pas tentés de les gâter, pour plaire aux loges & au parterre. Ils ne sont pas gênés par les regles séveres de l'unité du tems & du lieu.

Nos drames demandent des lecteurs qui ne se piquent que d'être honnêtes gens & bons citoyens, dans lesquels toutes les petites vues particulières sont comme étouffées & englouties par les grandes vues du bien public, des droits de l'humanité, des principes de la vie sociale. Les caractères personnels n'en sont que l'accessoire. Il n'y a que le jugement de lecteurs de cet ordre qui mérite d'être respecté. D'autres lecteurs, qui regardent nos drames politiques du même œil que les loges & le parterre, n'ont rien à y voir. C'est un pays inconnu & inaccessible pour eux. Du moins il devrait leur être défendu.

M. Bodmer sachant quelle influence la religion a sur la société civile, a composé, il y a plusieurs années, le drame religieux que

nous annonçons aujourd'hui. Il ne doute pas qu'Arnaud de Bresse à Zurich, ne soit aussi bien reçu des connaisseurs, quelque petit qu'en puisse être le nombre, que les drames politiques de *Thraséa Patus*, de la délivrance d'Athènes, des Troyennes, de l'empereur Henri IV, & de la révolte des dames romaines. Peut-être ne ferait ce pas hasarder trop, d'oser promettre même la préférence à ce digne disciple d'Abélard. On a raison de le considérer à Zurich comme un précurseur de Zvingle. Dans un siècle où l'abus de la hiérarchie ecclésiastique & de la superstition monacale étaient à leur comble, Arnaud de Bresse, pendant cinq ans qu'il vécut à Zurich, avec autant d'édification que d'honneur, a eu le courage de desfiller les yeux d'un peuple docile, pour soutenir les droits de la raison, inséparables de ceux de la pure & saine religion.

On voit dans cette pièce, quelle impression les instructions de ce généreux témoin de la vérité ont faite sur l'esprit des communs bourgeois de la ville, sur des femmes sagement dévotes, sur les nobles du pays, sur les plus raisonnables d'entre les ecclésiastiques, aussi bien que sur l'évêque de Constance, animé contre Arnaud par l'abbé saint Bernard, mais retenu par Guido de Castello, légat du pape, élevé lui-même

dans la suite au pontificat sous le nom de Célestin II (*).

L'auteur avoue, dans les remarques qu'il a ajoutées à son drame, qu'il a pris la liberté d'y introduire des personnages imaginaires, ou de prêter à ceux dont il a trouvé les noms dans les documens de ce tems-là, des sentimens & des discours, dont il n'a point de garans. Mais ce sont là des fictions poétiques d'autant plus innocentes, que l'histoire du siècle dont il s'agit ne nous fournit point de preuves contre leur possibilité ou contre leur vraisemblance. Personne n'a lieu de s'en plaindre, ni de s'en scandaliser. *Se non e vero, è ben trovato.*

Il n'y a point de scène dans ce drame, qui soit plus édifiante, ni en même tems plus conforme au vrai caractère historique des auteurs, que celle où le légat de Castello s'entretient avec Arnaud, son ancien con-

(*) On avance ce fait sur la parole de l'éditeur des œuvres de saint Bernard. On en trouve d'autres garans dans le *breviar. gestorunt pontif. rom.* de Fr. Pagi, ad annum 1143, où il est dit de lui expressément : *Discipulus fuerat Petri Abalardi philosophorum sui temporis facile principis.* Cependant M. Bodmer croit que Guido, ami d'Arnaud, est un chancelier de ce nom, dont les fastes de Henri, moine de Corbie, mettent la mort vers l'an 1150.

disciple sous la direction d'Abelard. -- D'abord le légat assure son ancien ami, qu'il est toujours le même, que son état ne l'empêche pas de regarder la charité & la modération, comme une qualité essentielle de l'église & de ses ministres ; qu'il a en horreur la tyrannie sur les consciences ; qu'un prêtre, à qui l'on n'a d'autre vice à reprocher que de ne pas croire tout ce qu'on enseigne à Rome, lui est bien moins odieux qu'un homme qui souscrit aveuglément à la doctrine de l'église romaine, pendant qu'il sacrifie à Bacchus & à Vénus ; que l'on peut avoir mauvaise opinion de Rome, sans être ennemi de la religion. -- Arnaud lui déclare que, tout convaincu qu'il est de la probité de son ami Castello, il craint que dans son poste éminent, il ne manque de la force d'ame dont il aurait besoin pour s'exposer en faveur de la bonne cause, en agissant selon ses lumieres. Le légat demande à son ami, si ce n'est pas assez que, sans grand vacarme, il s'oppose à la superstition & au fanatisme. Il trouve que des menues pratiques que la seule longue durée rend vénérables, peuvent être tolérées ; que l'on peut bien avoir canonisé mal-à-propos & inconsidérément des opinions problématiques ; que cependant ces abus ne l'engageront pas à rompre avec l'église ; qu'il hait le schisme

autant que l'intolérance & l'esprit de persécution. -- Arnaud se contente de repliquer qu'avec cette maniere de penser, Pierre de Bruis n'aurait pas été brûlé.

Castello avoue qu'il ne fera jamais d'humeur de briser les statues des saints, & de cuire sa soupe au feu des images de bois; qu'il n'en sera pas moins disposé à rendre témoignage à la vérité; qu'il s'est mis au-dessus de tout ce que l'abbé de Clairvaux s'était avisé de lui écrire pour le prévenir contre son cher Arnaud, en lui faisant un crime d'avoir admis à sa table & dans sa conversation familière, un homme à *tête de colombe* & à *queue de scorpion*, & l'avertissant que favoriser un tel homme, c'était se déclarer contre notre saint-pere de Rome. -- Il ajoute que, sans se mettre en peine des jugemens aussi odieux que téméraires auxquels il s'exposait, il avait déterminé l'évêque Herman de Constance à renoncer à la petite croisade qu'il avait entreprise contre les Zuricois, en haine du prétendu hérésiarque qu'ils souffraient parmi eux; que l'abbé de Clairvaux avait fortement enjoint à l'évêque de se saisir de la personne d'Arnaud (ce qui est historiquement vrai); mais que lui, légat, avait obtenu de l'évêque qu'il se contenterait qu'on renvoyât cet hôte, afin qu'il ne causât plus de trouble dans son diocèse.

Arnaud réplique tranquillement qu'il ne sera pas nécessaire que les Zuricois le renvoient ou qu'ils le chassent; qu'il les quittera de son bon gré, sans manquer de prendre congé d'eux, comme on le fait entre bons amis. -- Le légat, pour lui rendre cette séparation moins rude, lui fait entendre que sa présence peut être incomparablement plus utile & plus importante à Rome qu'à Zurich. Il lui annonce qu'il y a, parmi les Romains, une grande fermentation; que plusieurs grands seigneurs desirent de secouer le joug de la domination d'un prêtre qui a énérvé entièrement l'état; qu'on pense même à rétablir l'ancien gouvernement d'un sénat de patriciens & de tribuns; qu'il y a un parti formé pour solliciter l'empereur de rentrer dans ses droits, en les affranchissant absolument de la juridiction civile des ecclésiastiques, qui ne devraient s'occuper que de prier Dieu, de prêcher, d'instruire le peuple, & de lire la messe. --- Comme Arnaud reconnaît de bon cœur que ce serait un bonheur très-désirable que les ministres de la religion, en s'attachant ainsi aux seules fonctions dont leur seigneur & maître suprême les a chargés, pensassent à rendre à l'église son ancienne pureté, le légat ne peut lui cacher la crainte qu'il a que l'église ne soit déchirée & troublée plutôt

que réformée par des projets mal digérés , & par une ardeur trop violente ; que Rome avait besoin d'un homme qui fût employer une onction apostolique pour modérer la chaleur des zélotes ; & pour diriger sagement les mesures nécessaires pour la réforme des abus , en souhaitant que son cher Arnaud fût cet homme ; que la douceur de son esprit , & ses profondes connaissances pouvaient rendre à l'église sa véritable forme , sans schisme & sans un abaissement des évêques & des prêtres qui les rendit méprisables. --- Arnaud n'ose espérer qu'un faible mortel tel que lui ; ni saint Pierre lui-même , s'il revenait au monde , pût changer les cœurs des grands prélats de l'église romaine , jusqu'à en faire autant de fideles imitateurs de J. C, imitateurs de son désintéressement , de sa tempérance , de sa charité , de son humilité , comme ils devraient l'être. -- Le légat ne disconvient pas de la difficulté d'un si heureux changement ; mais il l'attend fermement du secours & de l'assistance du saint-Esprit , que le divin Chef de l'église ne refusera pas à ceux qui le lui demanderont. C'est à quoi il l'exhorte par l'importance d'une si sainte entreprise.

M. Meister , pere , à qui M. Bodmer a dédié son drame religieux d'Arnaud de Bresse à Zurich , a voulu faire voir , par la lettre

imprimée qu'il a adressée à l'auteur, que cet ancien ami ne s'est pas trompé de croire qu'il reconnoitrait avec plaisir dans les discours de Guido de Castello, les traits d'Erasme. Il confirme, par des citations des lettres de saint Bernard, d'Otton de Freisingen, de Godefroi de Viterbe, que dans les siècles les plus ténébreux & les plus corrompus, Dieu a suscité des âmes aussi pures, aussi fermes, aussi modérées que le furent les âmes d'Erasme, de Cassander, de Wicelius, de Gropper, de Sebastien Franc de Woerd, & d'autres, qui en demeurant extérieurement attachés à diverses constitutions ecclésiastiques, avaient fait paraître le même amour pour la vérité & pour la paix; comme on en voyait encore des exemples dans diverses sectes. Ce vieux ecclésiastique, qui a eu occasion d'étudier le monde d'à-présent & celui d'autrefois, remarque à cette occasion, qu'on risque de se rendre coupable de jugemens téméraires, en jugeant par sa propre conscience, & par ses propres lumières, de la conscience & des lumières d'autrui; qu'on se hâte quelquefois trop, de condamner sans miséricorde comme hérétiques, comme fanatiques ou comme impies, des gens qui ne pensent ou ne parlent pas précisément comme nous sommes accoutumés de penser & de parler; quoique l'on n'entende peut-être pas leurs vrais sentimens,

& qu'on ne daigne pas seulement les ouïr , ni examiner l'explication qu'ils pourraient & voudraient en donner. M. Meister rappelle à son digne ami, que ce n'est pas à notre Sauveur , ni à son évangile , qu'il en faut imputer la faute , si les théologiens chrétiens s'abandonnent à un zèle si indiscret & si inconfidéré , puisque notre divin Maître , qui sera aussi seul notre juge sans appel , nous a avertis aussi soigneusement que charitablement , combien il est important & nécessaire que nous nous gardions de semblables jugemens téméraires , également contraires à la justice , à la vérité & à la charité ; & qu'il nous a appris à connaître les hommes & à en juger avec la circonspection convenable , non point par leurs paroles seulement , ni par leur silence , non plus que par leur physionomie , ou par leur habillement ; mais par leurs œuvres , & par tout l'ensemble de leur conduite ; que c'est à ces marques qu'on connaît les hommes , comme on connaît les arbres à leur fruit.

Quoiqu'il soit constant qu'Arnand de Bresse n'eut point de part , du moins directement , à la lettre par laquelle les Romains avaient invité l'empereur Conrad à revendiquer ses droits , & qu'il ne fut point l'auteur de la révolte de la ville contre le pape Eugène , n'est que , selon la relation même d'Otton ou plu-

tôt de Radevic, que M. Bodmer allegue, Arnaud n'ait fait qu'attifer le feu qu'il avait allumé : *urbem ingressus, cum eam contra pontificem suum in seditionem excitatam invenisset, -- amplius eam in seditionem excitavit, proponens antiquorum Romanorum exempla, &c* : -- il n'en est pas moins constant que toute cette fermentation & cette levée de boucliers fut mise sur le compte du prétendu hérésiarque de Bresse, & des *Arnaldistes*, comme on appelait ces prétendus hérétiques politiques. L'ami de M. Bodmer fait voir que ces disciples d'Abélard n'ont été ni les premiers, ni les seuls témoins de la vérité, qui ont élevé leur voix contre la puissance séculière, & contre les richesses excessives des pontifes & des prélats, de même que contre le préjudice qui en retombait sur l'église & sur l'état, en avertissant les chrétiens qu'au commencement il n'y avait rien de semblable, que ni les apôtres, ni leurs successeurs n'avaient été établis souverains dans ce monde, & que de long-tems la vie scandaleuse du clergé avait rendu son joug insupportable.

Nonobstant les mauvais succès de ces réformateurs, traités à Rome d'hérétiques rebelles, comme il y en avait peut-être qui ne méritaient pas mieux, M. Meister ne balance pas de soutenir que le plan des plus sages &

des mieux intentionnés d'entr'eux, se fait honneur à leur cœur, & qu'ils étaient bien moins blâmables que ceux qui l'ont fait échouer. Comme, à son avis, il est moins honteux à Henri-le-Grand, à son Sully & à l'abbé de Saint-Pierre, qu'à l'indisciplinabilité du genre humain, si aujourd'hui on traite leur projet d'un *aréopage purificateur pour tous les états de l'Europe chrétienne*, de songe creux, ou qu'on en juge comme Palavic, du projet de réforme d'Adrien VI. *Chei suoi zelanti disseggi, erano idee astratte, bellissime à contemplantarsi, ma non forme proporzionate alle condizioni della materia.*

Il est à espérer que; non seulement le bon Arnaud de Bresse sera aussi favorablement reçu & écouté aujourd'hui par le clergé & la bourgeoisie de Zurich, que M. Bodmer nous le représente dans son drame; mais que même à Constance & à Rome, on lui rendra plus de justice dans ce siècle éclairé qu'on ne l'a fait dans le sien.

M. Bodmer a fait un autre drame religieux, Arnaud de Bresse à Rome, qui est le pendant de notre Arnaud à Zurich. On aurait souhaité de pouvoir annoncer ces deux pièces au public en même tems, si la publication de la dernière ne traînait pas trop long-tems. Le *motto* que M. Meister a fait mettre sur le titre de sa lettre impri-

mée , convient mieux à Arnaud à Rome qu'à Zurich.

*Cum veltuti lepores dare jura leonibus audent ,
Hi , sacra qui populum verba , fidemque docent ,
Conanturque truces sine vi frenare tyrannos ,
Contenti pœnas pro pietate ferunt.*

II. *Éléments de la morale universelle. Par M. BERTRAND, ci-devant premier pasteur de l'église française à Berne. Troisième extrait.*

L'HOMME a été fait humain & sensible. Toutes les *vertus sociales* dérivent de cette bienveillance , & toutes contribuent à son bonheur. L'*amitié*, qui est un besoin de l'ame honnête , est comprise & subordonnée à cette bienveillance universelle. L'*amour de la patrie* est le même sentiment , relatif à nos compatriotes ; mais sans détruire ceux que nous devons à l'humanité. "J'aime mes amis comme moi-même, disait un philosophe ; mais je préfère ma famille à moi , ma patrie à ma famille , & le genre humain à ma patrie."

Il est des animaux faits pour vivre seuls ; d'autres se réunissent par troupes , pour leur sûreté ; d'autres forment des compagnies bien réglées , comme les abeilles , les castors , les fourmis. L'homme , par ses facultés , ses organes ,

organes , la diversité de ses talens , est essentiellement un *être sociable*. Il existe entre les hommes une *égalité naturelle* , d'où résulte une égalité de droits & de devoirs ; mêmes organes , mêmes sens , mêmes besoins primitifs , mêmes desirs naturels , même destination pour une autre économie , même dépendance de la Providence universelle d'un maître commun. En faut-il davantage pour exciter & entretenir cette bienveillance réciproque ?

L'inégalité qu'on remarque parmi les hommes vient , ou de la différence des *qualités* , ou de la différence des *conditions* ; mais ni l'une ni l'autre ne doivent anéantir ni la bienveillance réciproque , ni les droits primitifs. La diversité des talens , des connaissances , de force , de résolution , de courage , produit la relation naturelle de dépendance & de pouvoir. Le plus ou moins de penchant à la bienveillance ou à la malice , donne lieu au degré d'estime relative. On observe outre cela dans le monde , des différences de *condition*. Les richesses rendent quelquefois puissant , & la pauvreté met souvent dans la dépendance. Le sage qui n'est point séduit par l'éclat extérieur , ne règle son estime que sur les qualités personnelles. Plus l'inégalité des conditions dépendra de cette seule différence , plus aussi la société approchera de sa perfection. B

Les deux effets de la bienveillance universelle, c'est la *justice* & la *bienfaisance*. Personne ne saurait être juste s'il n'est pas bienfaisant. La seule différence qu'il y ait entre ces deux devoirs, c'est que le premier peut être exigé par la force, au lieu que le second ne vient que de la seule persuasion. Respecter les droits, les jouissances & le bonheur des autres ; se servir de son bien de manière que l'on ne leur nuise pas, leur accorder tout ce qui est dû à l'homme en tant qu'homme, restituer ou réparer le dommage fait par erreur ou par malice : voilà les règles générales de la justice ; toute institution positive, tout pouvoir qui violerait une de ces loix, est contraire au droit de la nature.

La *justice* nous fait respecter les droits d'autrui ; la *probité*, les loix qui les lui assurent ; la *fidélité*, nos propres engagements ; la *véraçité*, les droits qu'ont les autres d'exiger de nous la vérité ; l'*infidélité* manque aux promesses ; la *perfidie* est une infidélité couverte ; la *bonne foi* est une fidélité sans défiance, comme sans artifice ; la *droiture* marque l'habitude de toutes les vertus qui regardent les possessions d'autrui.

Faire servir tout ce que nous possédons à l'avantage des autres ; resserrer ses propres besoins pour soulager les misérables ; assister son prochain de ses lumières, de ses conseils,

de son appui , de son crédit; empêcher qu'on ne lui fasse du mal : voilà les regles de la bienfaisance.

La *benéficence* doit être exercée avec *discernement*. Nos parens en font les objets les plus prochains; & les personnes de mérite, les objets de préférence. Elle doit être exercée *libéralement*; le besoin des autres & notre pouvoir en font la mesure. Elle doit être exercée *noblement*, en prévenant les sollicitations, en ménageant la délicatesse de ceux qui sont obligés de recevoir.

L'*ingratitude* n'autorise point le refus de rendre de nouveaux services. Chacun est tenu de faire ce qu'il peut, lors même que les autres ne font pas ce qu'ils doivent. Nos *ennemis* même ont droit à nos bienfaits. On ne peut rendre sa confiance à celui qui en a abusé, ni son amitié à celui qui nous marque de la haine; mais on doit s'abstenir de lui faire du mal par *vengeance*: il faut lui souhaiter du bien par *générosité*, & lui en faire dans l'occasion par *bienveillance*.

Dans toute espece de négociation, de contrats & d'affaires, l'honnête homme ne fait jamais de tort, & fait toujours tout le bien qui est en son pouvoir. On doit encore suivre les regles de la justice & de la bienfaisance dans ses *discours*. La *sincérité* est l'expression de la pensée, & la manifestation de la

vérité, toutes les fois que quelqu'un a le droit de l'exiger ; la *franchise* est une sincérité sans voile ; la *candeur*, une sincérité douce ; l'*ingénuité*, une sincérité naïve.

Mentir, c'est parler contre ce que l'on fait, ou ce que l'on pense, dans le dessein de nuire au prochain. User d'*équivoques*, de *réticences*, de *réserves mentales*, à celui qui a droit d'exiger la vérité, ce sont autant de mensonges déguisés, plus ou moins criminels. L'*imposture*, plus odieuse, se couvre du masque de la vérité ; la *fausseté* est une imposture habituelle dans le caractère ; la *dissimulation*, fruit de l'art, est une imposture réfléchie qui cache la vérité ; la *fourberie* est une imposture compliquée, qui sert à priver les autres de ce qui leur appartient ; la *duplicité* est une imposture équivoque qui a deux faces.

On fait tort au prochain par le *faux serment* & le *parjure*, en même tems qu'on manque essentiellement au respect dû à l'Être suprême, invoqué dans le serment.

Enfin on viole les règles de la justice, en faisant du tort au prochain dans sa *réputation*, par des jugemens précipités sur sa conduite ou ses intentions ; jugemens souvent faux, toujours malins : par la *médifance* qui révèle des fautes ou des défauts sans nécessité : par des *calomnies*, qui grossissent les

torts du prochain, ou qui les inventent.

Les hommes soutiennent vis-à-vis de quelques-uns de leurs semblables des *relations* particulières, d'où naissent des devoirs qui constituent particulièrement les *mœurs*. De ces rapports de certains individus, naissent les familles, comme la liaison des familles forme les états.

L'*union conjugale* est de toutes la plus étroite ; l'amour doit en être le fondement, la fidélité le garant, la complaisance le soutien, l'assistance naturelle la condition, l'éducation des enfans la fin principale.

De là naît la relation des parens avec leurs enfans. Les devoirs de ceux-là sont d'entretenir, de protéger, d'élever leurs enfans dans les principes de la vertu, & par-là du bonheur, & dans le genre d'occupation convenable à leur destination, pour leur avantage & pour celui de la société ; enfin, de les établir, & d'assurer autant qu'ils le peuvent, leur état & leur condition. Il n'est que trop de parens qui, par indifférence, par négligence, par un excès d'indulgence, par de mauvais principes, ou de mauvais exemples, ne donnent pas cette éducation sage & convenable. Ils en sont responsables envers la postérité, envers la société, & envers Dieu, dont ils ne remplissent pas les vues.

Les devoirs des *enfans* sont l'obéissance,

la déférence, la reconnaissance. Il suffit d'être homme raisonnable pour être un bon pere; mais si l'on n'est pas homme vertueux, il est rare que l'on soit bon fils; & celui qui n'est pas un bon fils, fera infailliblement un mauvais citoyen.

Les *maîtres* doivent payer leurs domestiques, les récompenser de leurs services, user de leur autorité avec douceur, veiller sur leur conduite & sur leurs mœurs, ne pas les surcharger de travail; mais aussi ne pas les laisser dans un désœuvrement qui leur devient funeste, aussi bien qu'à la société. Les *domestiques* sont obligés à être fideles, obéissans, attentifs aux intérêts de leurs maîtres, appliqués à leur ouvrage, & remplis de déférence pour ceux qui ont droit de leur commander.

Tels sont les fondemens de la *prudence domestique*. Par elle, l'industrie dirige les occupations d'une famille; l'amour du travail en assure le succès, une dépense modérée en fait le soutien. Au contraire, l'insubordination la trouble, le luxe ou la dissipation en bannissent les douceurs, le libertinage la renverse; & lorsqu'on est malheureux dans la vie privée, on ne saurait être heureux nulle part.



III. *Lettre de M. PETITPIERRE, pasteur de l'église française à Bâle, à M. BERTRAND, professeur à Neuchâtel, sur une nouvelle version des pseaumes.*

IL y a long-tems que l'on sent presque partout le besoin d'un recueil de cantiques plus propres à ranimer la piété & le zèle pour le service divin, que ne l'est la version des pseaumes dont la plupart des églises protestantes se servent dans leurs dévotions, & il faut espérer que l'on parviendra enfin à louer Dieu, non seulement en meilleur langage & en meilleure musique, mais sur-tout d'une manière plus convenable & plus assortie à nos besoins spirituels. En effet, monsieur, on ne saurait se dissimuler que la version de nos pseaumes ne soit bien imparfaite, & que, lors même qu'on la retoucherait insensiblement, pour y mettre en divers endroits plus d'élégance, & pour en rajeunit le langage, cette version serait encore bien froide & bien peu appropriée aux tems où nous vivons, & si j'ose le dire, à l'esprit du christianisme à divers égards. On y trouverait encore des prédictions obscures & inintelligibles pour le peuple, des allusions fréquentes à des usages & à des coutumes qui ne sont plus, des images entièrement opposées

à notre génie & à nos mœurs, & enfin des imprécations & des vœux qui sont absolument incompatibles avec cet esprit de charité que nous recommande si fortement l'évangile. Toutes ces raisons ont sans doute déterminé, il y a quelques années, les églises de Brème à faire imprimer une nouvelle édition des psaumes, où l'on n'a conservé que ce qu'il y a de meilleur, de plus édifiant & de plus chrétien dans la version vulgaire; & il serait bien à souhaiter que les autres églises imitassent leur exemple; il me semble même qu'il est du devoir des pasteurs & de leur zèle pour l'avancement de la gloire de Dieu, de contribuer à un changement à cet égard dans le culte public. Il serait bien à souhaiter aussi, qu'à l'exemple de nos frères les *luthériens*, & de presque toutes les communions chrétiennes, on suppléât au peu de variété de nos psaumes, par des cantiques pleins d'onction & de sentiment, sur les principaux sujets de la religion & de la morale, & que le zèle de la vraie piété vint réchauffer notre culte & nos cœurs... Mais hélas! de tels changemens sont plus à désirer qu'à espérer, parce que de tels changemens dans des usages publics, sont bien difficiles. Quoi qu'il en soit, monsieur, je me fais un devoir de vous annoncer l'ouvrage de M. Dumas, pasteur de l'église fran-

caïse de Leipfic. Ce digne ministre de Jéfus-Christ vient de faire pour fon église un *recueil de cantiques tirés en partie des pfeaumes & en partie des poéfies sacrées de nos meilleurs poètes* ; & quoique ce recueil ne foit pas exempt de défauts , il pourra peut-être contribuer à une réforme qui n'eft pas moins utile que néceffaire.

Voici le plan qu'a fuivi l'auteur. Il a confervé les plus beaux de nos anciens pfeaumes, en y fefant quelques légers changemens dans les endroits où ces changemens étaient néceffaires. Pour le refte , il a profité de tout ce qui a paru de bon dans des ouvrages nouveaux. On retrouve avec plailir dans ce recueil , la plupart des pfeaumes du grand lyrique Rouffeau , & quelques odes de Racine. Il a puisé les autres cantiques dans la *nouvelle version des pfeaumes par Garvin* , dans les *opafcules sacrés & lyriques* , imprimés à Paris en 1772 , dans le *Parnaffe chrétien* , *Gellert* , les différens *journaux* , & dans divers autres ouvrages. Malgré tous ces fecours , l'auteur a été obligé d'avoir recours , pour compléter fes fujets , aux cantiques de M. Pictet , de Geneve , & à la nouvelle édition des *cantiques à l'ufage des églifes protestantes de la confeffion d'Augfbourg*. Tous ces cantiques font fur des airs notés. L'auteur a laiffé fur leurs propres airs

tous les vieux pſeaumes qu'il a conſervés ; il a approprié , autant qu'il lui a été poſſible , de nouveaux cantiques aux plus mélodieux de ces airs ; il en a mis pluſieurs autres ſur les belles mélodies qu'on chante dans les églifſes allemandes , & il en a fait compoſer de nouvelles par de très-habiles compoſiteurs. Tous ces airs ſont pour la plupart de la plus grande facilité. On les a tous mis ſur la clef de *c ſol ut*. La partie typographique eſt bien exécutée. Dans la préface , l'auteur prouve qu'il eſt permis de préférer ces cantiques aux pſeaumes , & qu'il eſt néceſſaire de profiter des moyens que Dieu nous fournit pour nous mieux édifier & pour le glorifier plus dignement. Cet ouvrage a paru dans le courant de cette année à *Leipſic* , chez les héritiers *Weidmann & Reith*.

IV. Cabinet d'hiſtoire naturelle à vendre.

M. SANDOZ des Roches , ci-devant maire du Locle , a laiffé , à ſon décès , un cabinet d'hiſtoire naturelle , le plus complet & le mieux en ordre de tous ceux que l'on a vus juſqu'à préſent dans ce pays. Ce cabinet conſiſte en toutes ſortes de pétrifications , plantes marines , coquillages , & autres pièces très-curieuſes. On y trouve , en outre , quel-

ques tableaux , & autres ornemens dont le détail nous paraît superflu.

Les amateurs l'ont avertis qu'il est actuellement en vente , & que les circonstances obligent la famille à s'en défaire à un prix très - modique , & au-dessous de la valeur réelle.

On pourra le voir au Løcle , comté de Neuchatel , ou en prendre des renseignements au bureau de la Société Typographique de Neuchatel.





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 D E L' E U R O P E.

- I. *Anecdotes dramatiques, contenant 1^o. toutes les piéces de théâtre & dans tous les genres, jouées à Paris ou dans les provinces. 2^o. Celles qui n'ont point été représentées. 3^o. Un recueil d'anecdotes, d'événemens, de traits sérieux ou plaisans, auxquels les représentations de plusieurs de ces piéces ont donné lieu. 4^o. Les noms des auteurs, poètes ou musiciens qui ont travaillé pour le théâtre français, des acteurs & actrices célèbres; avec un abrégé de leur vie, &c. 5^o. Enfin un tableau accompagné d'anecdotes des théâtres de toutes les nations. A Paris, chez la veuve Duchêne, trois gros volumes in-8^o.*

LE titre, quoiqu'abrégé, de cette collection suffit pour en faire connaître l'objet & le but. Beaucoup de traits épars dans divers écrits, se trouvent ici rassemblés & rangés par ordre alphabétique: d'autres moins

connus y ont été ajoutés. Feu M. Piron avait eu l'idée d'un recueil de ce genre : un homme de lettres , assidu pendant bien des années aux spectacles de la capitale , s'est chargé de la réaliser , & il a su rendre son travail agréable , en prenant le ton enjoué qui convenait à son sujet. On connaît le caractère léger & badin du Français ; c'est au spectacle qu'il se manifeste avec aisance ; on chercherait en vain chez d'autres nations assez des traits plaisans & singuliers dans ce genre , pour en former un recueil médiocre. Quelquefois un seul bon mot a décidé du sort d'une pièce nouvelle , qu'on eût peut-être écoutée & examinée ailleurs avec plus de soin. Cet ouvrage devient d'autant plus intéressant qu'il est poussé jusqu'à nos jours , & qu'on y lira des anecdotes récentes , moins généralement connues que d'autres qui datent de plus loin. C'est ici un genre de littérature qui doit être du goût de bien des gens , d'autant plus qu'il n'est question que de la mémoire , & que l'on se fait dans le monde une espèce d'honneur d'avoir orné la sienne de divers traits plaisans que l'on a su choisir avec goût. Dans l'impossibilité absolue de donner l'extrait d'un ouvrage qui n'en est point susceptible , nous nous contenterons de choisir , parmi ce nombre infini d'anecdotes , celles qui nous ont paru les plus pi-

quantes , & nous les rapporterons dans les propres termes de l'auteur , pour que l'on puisse juger des graces de son style.

ABDILLY , *tragédie* , &c. A la représentation de cette pièce , un instant avant qu'elle commençât , le parterre voyant un abbé placé au théâtre dans les premiers rangs , se mit à crier : “ à bas , M. l'abbé , à bas „. L'abbé resta tranquillement , comme s'il n'eût eu aucun intérêt dans cette affaire ; mais comme l'on continuoit à le huer , il se leva , & s'adressant au parterre : “ messieurs , dit-il , depuis qu'on m'a volé une montre d'or en votre compagnie , j'aime mieux qu'il m'en coûte une place au théâtre , que de risquer encore ma tabatiere „. Les huées se changèrent en applaudissemens , & M. l'abbé reprit sa place.

L'AMANT DE LUI-MÊME , *comédie en prose* , par J. J. Rousseau , &c. Au sortir de la représentation de cette pièce qui n'eut point de succès , M. Rousseau entra dans le café voisin de la comédie , & dit tout haut au milieu d'une foule de monde : “ la pièce est tombée ; elle mérite sa chute ; elle m'a ennuyé ; elle est de Rousseau de Geneve ; & c'est moi qui suis ce Rousseau „.

ARIANE , *tragédie de Thomas Corneille* , &c. Le parterre redemanda cette pièce , lorsque Dancourt , orateur de la troupe , s'avan-

çait pour en annoncer une autre. Dancourt se trouva embarrassé ; Ariane était le triomphe de Mlle. Duclos ; elle y excelloit. Malheureusement elle était chargée d'un certain fardeau qu'elle n'avait pas reçu des mains de l'hymen , & qui touchait au terme prescrit par la nature. C'était cet état qu'il fallait apprendre au parterre , sans blesser la délicatesse de l'actrice , de laquelle l'orateur savait qu'il serait entendu. Lorsque le tumulte des cris est tombé, Dancourt s'avance , se répand en excuses & en complimens , cite une maladie de mademoiselle Duclos , & par un geste adroit , il désigne le siege du mal. A l'instant , mademoiselle Duclos qui l'observe , s'élançe rapidement des coulisses , vole sur les bords du théâtre , appuie un soufflet sur la joue de l'orateur , & se tournant vers le parterre avec le même feu , elle dit : " A demain *Ariane* „.

ARLEQUIN , *bouffon de la cour* , &c. Les acteurs de la comédie française voulaient empêcher les comédiens Italiens de parler français. Cette affaire fut portée devant Louis XIV ; & Baron & Dominique furent les avocats des deux troupes. Lorsque Baron eut plaidé la cause de ses camarades , le roi fit signe à Dominique de parler à son tour. Cet acteur , après avoir fait quelques gestes dans son caractère , dit au roi : " Quelle

langue votre majesté veut-elle que je parle ? *Parle comme tu voudras*, lui dit le roi. Je n'en veux pas davantage, dit Dominique, en remerciant ce monarque; ma cause est gagnée. Le roi rit de la surprise qu'on lui avait faite : la parole est lâchée, dit le roi; je n'en reviendrai pas.

ASTRÉE, *tragédie-opéra, par La Fontaine, &c.* La Fontaine, à la première représentation de cet opéra, était dans une loge, derrière des dames qui ne le connaissaient point. A chaque endroit du poème, il s'écriait : " Cela est détestable „. Ennuyées de l'entendre toujours répéter la même chose : " Monsieur, lui dirent-elles, cela n'est pas si mauvais : l'auteur est un homme d'esprit; c'est M. de La Fontaine. Eh ! mesdames, reprenez-vous sans s'émouvoir, la pièce ne vaut pas le diable ; & ce La Fontaine, dont vous parlez, est un stupide : c'est lui-même qui vous parle „. Il sortit après le premier acte, & s'en alla au café de Marion, où il s'endormit dans un coin. Un homme de sa connaissance entra ; & surpris de le voir, il s'écria : " Comment donc, M. de La Fontaine est ici ? Ne devrait-il pas être à la première représentation de son opéra ? A ces mots, l'auteur se réveilla, & dit en bâillant : J'en viens ; j'ai essuyé le premier acte, qui m'a si prodigieusement ennuyé, que je n'ai pas voulu en entendre

entendre davantage. J'admire la patience des Parisiens ! „

CATILINA, *tragédie de Crébillon, &c.*
 Crébillon disait un jour, en présence de son fils, à M. N. . . . qu'il ne se repentait que d'avoir fait deux choses; savoir, la tragédie de Catilina, & son fils. *Que cela ne vous inquiète point*, lui repliqua le fils; *ou ne vous attribue ni l'un ni l'autre.* C'est qu'on attribuait les pièces de Crébillon à un chartreux.

GUSTAVE VASA, *tragédie de M. Piron.*
 M. Piron, mécontent du jeu de Sarrafin qui représentait dans cette tragédie, & sachant que cet acteur avait été abbé dans sa jeunesse, cria au milieu de l'amphithéâtre: cet homme qui n'a pas mérité d'être sacré, à vingt-quatre ans, n'est pas digne d'être excommunié à soixante. Le mot est excellent: mais il est mal appliqué; car Sarrafin était vraiment comédien.

A la représentation de cette pièce, l'abbé Desfontaines rencontra M. Piron avec un habit trop somptueux, à ce qu'il lui semblaît, pour un poète. Il lui dit en l'abordant: mon pauvre Piron, en vérité, cet habit n'est guère fait pour vous. Cela peut être, répondit M. Piron; mais, monsieur l'abbé, convenez aussi que vous n'êtes guère fait pour le vôtre.

LE GRONDEUR, *comédie par l'abbé Brueys.*

L'auteur, après avoir composé cette pièce, se trouvant obligé d'aller faire un tour dans son pays où l'appelloit une affaire de famille, laissa son ouvrage aux comédiens, en les priant d'y faire les corrections qu'ils jugeraient nécessaires; & de la représenter en son absence. Les comédiens y firent de grands changemens. La pièce, qui était en cinq actes, fut réduite en trois, & jouée telle qu'elle est actuellement imprimée. Elle eut un très-heureux succès; & cependant l'auteur, à son retour, au lieu d'en remercier ses correcteurs, leur fit des reproches: messieurs, leur dit-il avec sa vivacité gasconne, vous avez mutilé, défiguré ma comédie, en voulant la rendre meilleure: j'en avais fait une pendule, vous en avez fait un tourne-broche.

L'HOMME A BONNES FORTUNES, *comédie.*
 C'est ici l'occasion de rapporter un bon mot d'un excellent acteur comique, vivant. Il se plaignait beaucoup, de ce qu'on avait perdu cet ancien comique si bon, si gai, si utile; & de ce qu'on avait accredité un genre si froid, si doctoral, rempli de pantomimes si puériles; où l'on veut tout faire voir, la boutique d'un charpentier, un valet qui mouche des chandelles, ou qui éteint des bougies, &c. On ne lui faisait qu'une réponse: *Tout cela est dans la nature.* Mor-

bleu ! dit-il, *mon c. . . est dans la nature, & si, je porte des culottes.* Montagne n'aurait pas défavoué ce mot, plein de naïveté, & de vraie philosophie.

JULIE, ou le triomphe de l'amitié, comédie.
L'auteur de cette piece y fait usage d'un trait véritable que voici. Un grand seigneur très-emprunteur, & très-connu pour ne jamais rendre, ne connaissait que de vue le fameux & riche Samuel Bernard. A la premiere visite qu'il lui rendit, & après les premieres civilités, il lui dit : je vais vous étonner, monsieur, je m'appelle le marquis de F. . . je ne vous connais point, & je viens vous emprunter cinq cents louis. -- Je vous étonnerai bien davantage moi, monsieur, répondit Samuel Bernard ; je vous connais, & je vais vous les prêter.

MAHOMET II, tragédie, par La Noue.
M. de Voltaire adressa au comédien La Noue ces vers flatteurs & plaisans :

Mon cher La Noue, illustre pere
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrein d'un cadet
Qui, sans vous, n'est point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant :
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, filou, devot, brigand :
Faites-en l'aumônier du vôtre.

MÉLANIDE, comédie ; par Nivelle de La Chaussée. C'est peut-être la meilleure des pièces dans le genre attendrissant. C'est un roman, si l'on veut, mais un roman dramatique, qui fait beaucoup d'effet sur le théâtre. Le quatrième & le cinquième acte sont de la plus grande chaleur. Le pathétique de cette pièce n'a pas cependant empêché M. Piron de plaisanter sur les drames de ce genre, qu'il compare à de froids sermons. Tu vas donc entendre prêcher le P. de La Chaussée? dit-il un jour à un de ses amis qu'il rencontra allant à une représentation de Mélanide. On connaît aussi le couplet qu'il fit sur la même pièce :

Sur l'air : *De Joconde.*

Connaissiez-vous sur l'Hélicon

L'une & l'autre Thalie ?

L'une est chauffée, & l'autre non ;

Mais c'est la plus jolie.

L'une a le rire de Vénus ;

L'autre est froide & pincée.

Salut à la belle aux pieds nus ;

Nargue de la chauffée.

MÉLITE, comédie, par P. Corneille Hardy, auteur comique, commençait à être vieux ; & bientôt sa mort aurait fait une grande

breche au théâtre, lorsqu'un petit événement arrivé dans une maison bourgeoise d'une ville de province, lui donna un illustre successeur. Un jeune homme mene un de ses amis chez une demoiselle dont il est amoureux. Le nouveau venu s'établit chez elle, sur les ruines de son introducteur; le plaisir que lui fait cette aventure, le rend poëte; il en fait une comédie; & voilà le grand Corneille. La demoiselle qui en avait fait naître le sujet, porta long-tems dans Rouen le nom de Mélite; nom glorieux pour elle, & qui l'associait à toutes les louanges que reçut son amant. Le public ne rendit pas d'abord toute la justice que cette piece méritait. Il fallut plusieurs représentations, pour lui faire sentir sa supériorité sur les comédies qui l'avaient précédée.

LE MISANTHROPE, *comédie de Moliere.*
On rapporte un fait singulier, qui peut avoir contribué à la disgrâce qu'essuya d'abord la meilleure comédie qui ait jamais été faite. A la premiere représentation, après la lecture du sonnet d'Oronte, le parterre applaudit. Alceste démontre dans la suite de la scene, que les pensées & les vers de ce sonnet étaient

De ces colifichets dont le bon sens murmure.

Les ennemis de Moliere voulurent per-

suader au duc de Montausier , fameux par sa vertu austere & sauvage , que c'était lui que Moliere jouait dans le Misanthrope. Le duc de Montausier alla voir la piece , & dit en sortant , qu'il aurait bien voulu ressembler au Misanthrope de Moliere.

Lorsque Moliere donna son Misanthrope , il était brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir à ce dernier , après la premiere représentation , en lui disant : la piece est tombée ; rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire , j'y étais. Vous y étiez , reprit Racine ; & moi je n'y étais pas. Cependant je n'en croirai rien , parce qu'il est impossible que Moliere ait fait une mauvaise piece. Retournez-y , & examinez-la mieux.

On connaît l'espece de composition théatrale à laquelle on a donné le nom de *comique larmoyant*. Voici à quelle occasion elle s'est introduite. Une actrice de Paris , ayant lu une farce composée en province , & dans laquelle on supposait une jeune femme , modele de vertu & de raison , qui multipliait ses bons procédés envers son mari , homme impertinent & plein de mépris pour elle , conçut que l'on en pourrait faire une comédie fort intéressante , & d'un genre tout nouveau pour les Français , en exposant sur le théâtre le contraste d'un jeune homme qui croirait en effet que c'est un ridicule d'aimer sa femme ,

& d'une épouse respectable, qui forcerait enfin son mari à l'aimer publiquement. Elle pressa l'auteur d'en faire une pièce régulière, noblement écrite ; mais ayant été refusée, elle demanda la permission de donner ce sujet à M. de La Chaussée, jeune homme qui faisait fort bien des vers, & qui avait de la correction dans le style. Ce fut ce qui valut au public le *Préjugé à la mode*.

PRINCESSE D'ELIDE. On raconte qu'Autreau, connu par plusieurs comédies jouées avec succès aux Italiens, avait fait des paroles fort jolies sur un air de cet opéra. Un petit-maître, sur un de ces bancs qui environnent le grand bassin des Tuileries, se les attribuait, & en recevait les complimens. Le hasard fit passer Autreau dans cet endroit. Un de ses amis, qui était sur le même banc, l'arrêta & lui dit : voilà monsieur qui se dit auteur de ces paroles qui courent sur tel air, & qui commencent par . . . Autreau répondit avec un sang-froid qui fit rire tous les assistans : pourquoi monsieur ne les aurait-il pas faites ? Je les ai bien faites moi.

II. *Oeuvres complètes de M. le comte DE BUFFON, intendant du jardin du roi, de l'académie française, de celle des sciences*

ces, &c. A Paris, 1775, de l'imprimerie royale, tome III, in-4°.

CE troisieme volume contient sept mémoires, qui servent de suite à la partie expérimentale dont nous avons déjà parlé; il est terminé par deux autres mémoires, qui forment la partie hypothétique. Le premier contient des recherches sur le refroidissement de la terre; le second, des observations qui servent de preuves à ces recherches.

On se rappelle que M. de Buffon a établi son système de la théorie de la terre, sur la supposition qu'elle avait été autrefois dans un état de liquéfaction, causée par l'action du feu. Pour supposer cet état de liquéfaction, il fallait aussi supposer une chaleur capable de l'opérer; & il n'était pas possible de la trouver ailleurs que dans la source même de toute chaleur, dans le soleil. Mais cette grande chaleur lui a-t-elle été communiquée, ou la terre elle-même n'a-t-elle point fait partie de la masse du soleil? C'est ce que M. de Buffon examine dans la partie hypothétique du volume que nous annonçons, & à laquelle nous bornons cet extrait, comme contenant à peu près tous les résultats des expériences détaillées dans les mémoires précédens.

On ne peut guere douter, dit M. de Buf-

fon , que les planetes ne soient issues & sorties du soleil , par le choc d'une comete, parce qu'il n'y a , dans le systême solaire , que les cometes , qui soient des corps assez puissans , & qui aient un assez grand mouvement pour pouvoir communiquer une pareille impulsion aux masses de matiere qui composent les planetes. Ainsi , dans cette hypothese , les planetes ayant été projetées par une seule & même impulsion , elles ont dû conserver toutes leur mouvement dans le même sens & leur chaleur , à proportion de leur grosseur & de leur densité. Voilà , selon M. de Buffon , comment les planetes & la terre ont été dans un état de liquéfaction , dans le tems de leur formation. De cet état elles ont dû nécessairement tomber dans un état d'incandescence , & ensuite dans un état successif de chaleur toujours décroissante , depuis l'incandescence , jusqu'à la température actuelle. Dans cette supposition , M. de Buffon recherche quels ont été les degrés successifs du refroidissement de la terre & des planetes , & si , par ce moyen , on ne peut pas découvrir l'époque de leur formation & de leur durée. Avant que de faire connaître les résultats de ces recherches , il est nécessaire de donner une idée des expériences sur lesquelles il a fondé ses hypothèses.

Elles avaient pour objets de reconnaître combien il faut de tems aux matieres qui sont en fusion, pour prendre leur consistance & passer de l'état de fluidité à celui de la solidité; combien de tems il faut pour que la surface prenne sa consistance; combien il en faut de plus pour produire cette même consistance à l'intérieur, & savoir, par conséquent, combien le centre d'un globe, dont la surface serait consistante, & même refroidie à un certain point, pourrait néanmoins être de tems dans l'état de liquéfaction.

Ces expériences ont été faites d'abord sur le fer, ensuite sur le verre. Celles sur le fer ont été répétées cinq fois, sur cinq gueuses coulées exprès, observées sur leurs surfaces, & dans leur intérieur, en les rompant en différentes parties, & à des distances plus ou moins éloignées du fourneau. De ces observations, il résulte que les tems nécessaires pour consolider le métal fluide, sont précisément en même raison que celle de leur épaisseur; en sorte que, si l'on suppose un globe isolé de toutes parts, dont la surface aura pris sa consistance en un tems donné, par exemple, en trois minutes, il faudra une minute & demie de plus pour le consolider à six lignes de profondeur, trois minutes pour le consolider à douze lignes, quatre

minutes pour le consolider à dix-huit lignes, & sept minutes pour le consolider à vingt-sept ou vingt-huit lignes de profondeur, & par conséquent trente-six minutes pour le consolider à dix pieds, &c.

Il n'a pas été aussi facile à M. de Buffon de déterminer, par l'expérience, les rapports du tems qu'il faut pour consolider le verre à différentes épaisseurs au-dessous de sa surface. Il ne paroît même donner à cet égard que des conjectures. Ayant fait couler du laitier dans des moules très-voisins du fourneau, à environ deux pieds de l'ouverture de la coulée, il a reconnu, par plusieurs essais, que la surface de ces morceaux de laitier prend sa consistance en moins de tems que la fonte de fer, & que l'intérieur se consolidait aussi beaucoup plus vite; mais il n'a pu en déterminer les tems exacts. Il croit seulement s'être apperçu que la consolidation du verre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est à peu près une fois plus prompte que celle de la fonte de fer.

Après ces expériences, M. de Buffon a recherché quelle étoit la durée de l'incandescence dans le fer; & voici le procédé qu'il a suivi.

Un renard, c'est-à-dire, une loupe, détachée de la gueuse par le feu de la chaudière, & prête à être portée sous le marteau,

teau, a été mise dans un lieu dont l'obscurité était égale à celle de la nuit quand le ciel est couvert. Cette loupe, qui était fort enflammée, n'a cessé de donner de la flamme qu'au bout de vingt-quatre minutes, qui a été la durée de sa première incandescence : ensuite la loupe, qui était encore bien rouge, a perdu peu à peu cette couleur au bout de soixante-quatorze minutes, non compris les vingt-quatre premières; ce qui fait en tout quatre-vingt dix-huit minutes. Au bout de ce tems on laissa tomber quelques grains de poudre à tirer sur la surface supérieure : ils s'enflammèrent avec explosion. On continuait de jeter de tems en tems de la poudre sur la loupe, & ce ne fut qu'au bout de quarante-deux minutes de plus qu'elle cessa de faire explosion. A quarante-trois, quarante-quatre & quarante-cinq minutes, la poudre se fondait, & s'usait sans explosion. De là, M. de Buffon conclut que l'incandescence, à l'intérieur de la loupe, n'avait fini qu'alors; c'est-à-dire, quarante-deux minutes après celle de la surface, & qu'en tout elle avait duré cent quarante minutes. Cette loupe était ovale; son grand diamètre était de treize pouces, son petit de huit. Elle pesait quatre-vingt-onze livres quatre onces, après avoir été refroidie.

D'après cette expérience, répétée plu-

sièurs fois sur différens morceaux de fer , & en appliquant les résultats au globe de la terre , M. de Buffon trouve qu'il faut 3 minutes pour consolider à un pouce de profondeur la matiere intérieure , 36 minutes pour un pied , 216 minutes pour une toise , 342 jours pour une lieue , & 490086 jours , ou environ 1342 ans pour qu'un globe de fer qui aurait , comme celui de la terre , 1432 lieues & demie de demi-diametre , eût pris sa consistance jusqu'au centre. Mais la hauteur de l'athmosphère de vapeurs , qui environnait alors le globe , a dû prolonger encore long-tems la durée de sa consolidation , de maniere que , suivant M. de Buffon , il faudrait environ cent mille ans pour refroidir , au point de la température actuelle , un globe de fer gros comme la terre.

On peut juger , par les expériences que nous venons de rapporter , de celles que M. de Buffon a faites pour s'assurer des degrés du refroidissement de la terre & des planetes. Il serait trop long de les ajouter ici , nous nous bornons à en faire connaître les résultats & leur application.

La terre , selon M. de Buffon , n'est composée que de matieres vitrescibles & calcaires , qui se refroidissent en moins de tems que les matieres ferrugineuses. Dans cette supposition , le globe a dû se consolider jus-

qu'au centre, en 2905 ans environ; il s'est refroidi au point de pouvoir le toucher, en 33911 ans environ. Il calcule ensuite les degrés du refroidissement des autres planètes, qu'il suppose être sorties, comme la terre, de la masse du soleil; & il finit par donner le résultat général de toutes ses expériences & de ses conjectures. Nous les copierons exactement.

On voit par ces expériences: "1°. que la nature organisée, telle que nous la connaissons, n'est point encore née dans Jupiter, dont la chaleur est trop grande encore aujourd'hui, pour pouvoir en toucher la surface, & que ce ne fera que dans 40791 ans que les êtres vivans pourraient y subsister; mais qu'ensuite, s'ils y étaient établis, ils dureraient 367498 ans dans cette grosse planète.

2°. Que la nature vivante, telle que nous la connaissons, est éteinte dans le cinquième satellite de Saturne, depuis 27274 ans; dans Mars, depuis 14506 ans; & dans la Lune, depuis 2318 ans.

3°. Que la nature est prête à s'éteindre dans le quatrième satellite de Saturne, puisqu'il n'y a plus que 1793 ans, pour arriver au point extrême de la plus petite chaleur nécessaire au maintien des êtres organisés.

4°. Que la nature vivante est faible dans

le quatrieme satellite de Jupiter , quoiqu'elle puisse y subsister encore pendant 23864 ans.

50. Que sur la planete de Mercure , sur la terre , sur le troisieme , sur le second & sur le premier satellite de Saturne , sur la planete de Mars , sur l'anneau de Saturne , sur le troisieme satellite de Jupiter , sur la planete de Saturne , sur le second & sur le premier satellite de Jupiter , la nature vivante est actuellement en pleine existence , & que , par conséquent , tous ces globes planétaires peuvent être peuplés comme le globe terrestre. „

Il résulte en dernière analyse , des recherches de M. de Buffon , que le globe terrestre a été la septieme terre habitable du système planétaire , parce que son refroidissement , en supposant toujours que ce globe est , comme toutes les autres planetes , une émanation de la masse du soleil , s'est refroidi jusqu'au point de pouvoir le toucher , en 34770 ans & demi ; jusqu'au point de la température actuelle , en 74832 ans ; & qu'ainsi la nature , telle que nous la connaissons , a pu y être établie il y a 40062 ans. Si l'on calcule les degrés progressifs de ce refroidissement , jusqu'au moment où la nature manquant de la chaleur qui la vivifie , cessera d'exister , on trouvera qu'elle doit y subsister encore jusqu'en l'année 168123 ;

c'est-à-dire , pendant encore 93291 ans , à dater de ce jour.

On ne peut disconvenir que ces recherches n'aient donné beaucoup de peine à leur auteur ; & l'on doit juger , par le grand nombre d'expériences qu'elles exigeaient , combien il s'était persuadé de la probabilité de son hypothèse sur la formation des planètes. Au reste , pour qu'on ne le croie pas persuadé sans raison , il expose les motifs de sa persuasion , en présentant les faits & les analogies , sur lesquelles sont fondés ses opinions & ses raisonnemens. L'existence réelle des êtres organisés & sensibles dans tous les corps du système solaire en est la conséquence générale. Ainsi l'auteur, en augmentant & en multipliant presque à l'infini l'étendue de la nature vivante , élève en même tems le plus grand des monumens à la gloire du Créateur.



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *La comédie de Bretagne, représentée sur le théâtre de Rennes, le samedi 28 janvier 1775.*

Ai-je tort de céder au zele qui m'entraîne ?

Henri IV & Titus ont paru sur la scene.

Le Couronnement d'un roi, essai allégorique en un acte & en prose, suivi d'un vaudeville.

Redeunt saturnia regna. VIRG.

Au temple de Mémoire, 1775. Par un avocat au parlement de Bretagne.

A C T E U R S.

Le Roi. La Reine. Henri le Grand. Princes du Sang. Ministres & Magistrats connus. Suite de la reine. Personnages allégoriques & pantomimes. Le Peuple. La scene s'ouvre comme celle de Pigmalion.

N. B. (On a marqué par les lettres capitales les pauses qui doivent être remplies par une musique analogue.)

LE COURONNEMENT D'UN ROI.

Au moment qu'on leve le rideau, sous les

D

personnages allégoriques sont placés , mais de façon que le roi puisse aller de l'un à l'autre.

Le théâtre représente une salle magnifiquement décorée. On y voit une couronne sur une table couverte d'un tapis de velours céleste , parsemé de fleurs de lys d'or.

A.

SCENE PREMIERE.

LE ROI , LA FLATTERIE , UN FANTÔME ,
LA FAUSSE GLOIRE , LA VOLUPTÉ , LE
DESPOTISME , LE LUXE , *Personnages pantomimes & allégoriques.*

LE ROI. (*Il fixe la couronne , & paraît y penser.*)

LA naissance la donne , mais elle n'est due qu'à la vertu. Qu'ai-je donc fait pour la mériter ?

B.

[*Après un moment de silence on entend crier derrière le théâtre VIVE LE ROI.*]

LE ROI. Ces acclamations me pénètrent. Quand pourrai-je dire, c'est un tribut qu'on paie à mes bienfaits ?... Vois, LOUIS, quel espoir on ose déjà concevoir de ton regne !... Ce bon peuple serait-il trompé !..... Si tu n'es qu'un roi vulgaire, un silence affreux succédera bientôt à ces cris d'allégresse. Ils

ne s'éleveront plus que vers ton successeur, & ton nom aujourd'hui si cher tombera dans l'oubli. On se souvient peu d'une belle aurore, quand le soleil se cache sans nous avoir fait sentir ses rayons bienfaisans.

C.

[*On entend encore crier VIVE LE ROI.*]

LE ROI. Oh, mes enfans! je ne suis encore que votre roi; mais je veux être plus.... Je veux être votre pere.... Etre suprême, dont la puissance infinie ne peut surpasser la bonté, toi dont je dois être l'image ici bas, vois les sentimens qui m'animent, & daigne entendre les vœux que mon cœur ose former. Le bonheur d'un peuple tel que celui qui m'est confié, n'est pas indigne de tes regards.... Mais que me servira d'être bon, si tous ceux qui m'entourent sont corrompus?.... Des intentions pures sont-elles toujours à l'abri de la séduction?.... N'a-t-on pas vu, sous les meilleurs rois, des citoyens vertueux gémir dans les fers, & prêts à devenir les victimes de la tyrannie?

LE LUXE, *premier personnage.*

[*Un colosse richement vêtu attire les regards du roi; ce colosse est placé à côté d'un trône d'or, relevé par tout ce qu'il y a de plus éclatant, mais dont les degrés sont formés d'un groupe de malheureux, couverts de haillons, qui lancent vers le trône*

des regards où se peint le désespoir.]

LE ROI. Quel est ce colosse ? Son front est le siège de l'impudence ; le crime se peint jusques dans ses regards. Ce spectre est-il fait pour être auprès de ma personne ?

[Le colosse montre le trône au roi, & semble l'inviter à y monter.]

Mais approchons du trône qu'il ose me montrer. Quelle richesse ! quelle magnificence ! Les yeux sont éblouis de l'éclat qui l'environne. Celui de Crésus était moins brillant.

[Le roi jette les yeux aux pieds du trône.]

Ciel ! que vois-je ? Quel prestige un spectacle aussi touchant ne doit-il pas dissiper ? Peuples infortunés, voilà donc où vous réduit le luxe de vos rois ! Ce n'est donc qu'en vous écrasant, qu'ils peuvent monter sur le trône odieux que leur éleve la fausse grandeur !

[Le roi prend plusieurs édits que le colosse lui présente.]

Encore des impôts !

D.

[Le roi les déchire, & les jette à la figure du colosse.]

Vas, monstre affamé d'or, vas porter aux enfers tes horribles présents. Loin de songer à lever de nouveaux impôts, je voudrais qu'il me fût possible de les abolir tous.

E.

LA FLATTERIE, *deuxieme personnage.*

[*Un courtisan, dans la posture la plus humble, montre au prince la place qu'on lui destine dans l'Olympe.*]

LE ROI. Que me veut ce pignée rampant?..... (*ironiquement*) Eh vraiment, la chose est importante! Il ne s'agit rien moins que d'une place qu'on me destine à côté de Jupiter..... (*avec indignation*)... Est-ce ainsi qu'on flatte les rois?

[*Le roi prend le flatteur, & lui fait faire une pirouette: ce qui lui découvre un malheureux, un placet à la main, que ce courtisan avait caché jusqu'à ce moment. Le roi relève ce malheureux, & prend avec bonté son placet.*]

LE ROI. Le cruel!..... Il me plaçait parmi les dieux, de peur que je ne fusse un homme..... (*Avec tristesse*) Autour de moi je ne vois que des vices: quand paraîtra-t-il des vertus?.....

F.

FANTÔME sans nom, *troisieme personnage.*

[*Un fantôme noir tient à la main droite un glaive, & de l'autre distribue à un groupe d'aveugles de petites balances de bois, dans lesquelles se trouve un morceau de pain. Aux pieds du fantôme sont jetées les vraies balances de la justice à côté du code.*]

D iij

LE ROI. A qui s'adresse ce noir fantôme?...
Qui l'a décoré des attributs de la justice?...

[*En s'avancant pour présenter le glaive au roi, le fantôme marche sur le code qui est à ses pieds. Le roi relève le code avec vivacité, & fait chanceler le fantôme.*]

Quoi, malheureux ! tu foules aux pieds ce qui doit inspirer du respect aux rois même. C'est par les loix que je veux régner, & non par la terreur.

[*Le roi frappe sur le poignet du fantôme, & lui fait tomber le glaive des mains.*]

Vas, perfide, ce dépôt sacré, à la fois la sauve-garde des rois & la sûreté des citoyens, sera remis en des mains plus fidelles, & qui sauront mieux le garder.

[*Le roi regarde le groupe d'aveugles.*]

Sont-ce là tes ministres?

[*Le roi distribue le pain aux aveugles, & brise les balances.*]

Allez. . . . je ne me fers point d'aveugles, mais je les plains & leur donne du pain.

G.

LA FAUSSE GLOIRE, quatrième personnage.

[*La Victoire tient dans la main une couronne de laurier, & de l'autre montre des sceptres & des couronnes enchaînées à ses pieds.*]

LE ROI. Jamais ce laurier ne couronnera ma tête, s'il faut donner des chaînes pour le mériter. J'ai déjà trop de sujets sous mou

empire , s'il en est un seul malheureux.
 J'envie peu la gloire d'Alexandre. Il
 n'est point de victoires qui vailent le sang
 qu'elles font couler. (*vivement*) Mais
 s'il faut combattre pour la défense de ma pa-
 trie , s'il faut me dévouer pour le bonheur
 de mes chers Français, Athenes ne se flattera
 pas seule d'avoir trouvé un Codrus.

H.

LA VOLUPTÉ, *cinquieme personnage.*

[*Elle paraît sous les traits les plus séduisants , conduite par un vieil' esclave couronné de myrtes. Elle tient dans ses mains des chaines couvertes d'une guirlande de fleurs.*]

LE ROI. A quel dessein cette jeune beauté fixe-t-elle sur moi ses regards ? Est-ce encore un piège qu'on tend à ma jeunesse ? Non..... d'aussi beaux traits ne peuvent être ceux du vice..... C'est une grace sans doute qu'elle vient me demander. Osons approcher d'une femme ! Son conducteur m'est pourtant bien suspect. Si c'était. . . Mais s'annoncerait-elle avec tant de modestie ? Lui verrait-on ce timide embarras si convenable à son sexe ? . . . Elle rougit , elle n'en est que plus belle. L'incarnat de sa pudeur est le fard de la vertu. Est-ce à moi qu'elle destine cette guirlande ? Ces présens sont aussi simples qu'elles. (*Elle présente la guirlande.*) J'ac-

cepte avec plaisir les fleurs que vous m'offrez. . . . O ciel ! ce sont des chaînes ! C'est à tes esclaves à les porter. . . . (*Il les jette au col de l'esclave de la Volupté, qui doit être à genoux, & l'enchaîne.*) Je vois le projet horrible formé par le plus vil des hommes. . . . Retirez-vous . . . & n'infectez pas jusqu'à l'air que je respire.

I.

LE DESPOTISME, *sixième personnage.*

[*Un homme cuirassé de bronze, le casque en tête, un sceptre de fer à la main, montre au roi un trône de fer fort élevé, mais si étroit vers sa base qu'à peine peut-il se soutenir : les pieds de ce trône sont de bois, un groupe de malheureux le rongent pour le renverser.*]

LE ROI. Ce trône affreux n'est pas fait pour moi. (*En le touchant, le roi le fait chanceler.*) Il faut être un tyran, pour oser y monter. (*Il jette les yeux sur le groupe.*) Quel roi éclairé par ce spectacle voudrait ceindre son front du bandeau du despotisme ! (*L'homme cuirassé se retire.*) Il ne fait que me prévenir ; mais je lui fais gré de sa retraite : c'est un hommage tacite qu'il rend à ma vertu. Il sent que mon cœur n'est pas disposé à écouter ses principes odieux. Il voit que je veux régner sur un peuple libre, & non sur des esclaves.

K.

[*On entend un coup de tonnerre, les trônes se brisent, & les personnages disparaissent. Le théâtre représente l'entrée du temple de mémoire, & à la porte doit être le Tems armé de sa faux, &c. &c. On le suppose ici portier de ce temple.*]

SCENE II.

LE ROI, & HENRI LE GRAND.

HENRI sortant du temple de mémoire.

Vive Dieu, les Français ont un roi !

LE ROI, *à part.* Qu'entends-je ? .. Que vois-je ? .. (*Il a l'esprit & le cœur tout rempli de ce héros.*) Mes sens jusqu'à ce point peuvent-ils être séduits ? Mais.... c'est lui.... Je ne me trompe point. (*A Henri*) Génie tutélaire de la nation, vous dont le nom seul porte dans le cœur français les douces impressions du bonheur, Henri, quel miracle heureux pour nous, vous rappelle en ces lieux ?

HENRI. Vos vertus..... O mon fils, quelles victoires vous avez remportées ! Les monstres domptés par Hercule étaient plus faciles à vaincre que ceux dont votre courage a triomphé. Oui, c'est ainsi que j'eusse voulu commencer, si je n'avais pas eu mon royaume à conquérir.

LE ROI. S'il est dans mon cœur quelques

étincelles du feu divin qui embrase le vôtre, je le dois au desir de vous ressembler... Que je suis loin du modele que j'ai osé me proposer !

HENRI. Je vois avec plaisir que vous le surpasserez. Votre cœur aussi bon que le mien ne sera jamais aussi faible. Plein d'un objet que le ciel forma pour votre bonheur, vous serez & plus sage & plus heureux que moi.

LE ROI. Si les Valois, si les Médicis eussent ressemblé à celle qui occupe aujourd'hui leur trône, jamais on n'eût vu Henri porter ses hommages à d'autres.

HENRI. Excuser dans les autres des faiblesses qu'on ne voudrait pas se pardonner à soi-même, c'est le héroïsme de la vertu. Recevez, mon fils, la couronne que mérite la vôtre. (*Il lui présente la couronne qui était sur la table.*)

LE ROI *la recevant.* M'apprendrez-vous à la porter ?

HENRI. Votre sagesse a prévenu mes leçons. Tant que vous penserez que les intérêts de votre peuple sont les vôtres, mes conseils vous seront peu nécessaires ; & si vous cessiez d'en être persuadé, ils vous deviendraient inutiles. Adieu, mon fils.

LE ROI. Vous m'abandonnez, & quand j'ai le plus besoin de vous. Ah ! daignez m'é-

clairer sur le choix des sages que je dois associer à mes travaux. Aidez - moi à trouver un Sulli.

HENRI. Bientôt vous connaîtrez ceux qui doivent approcher du trône. . . . Quels hommes vont l'entourer ! . . . Mais le temple de mémoire s'ouvre , il faut que je vous quitte.

LE ROI. Que ne puis-je vous suivre !

HENRI. C'est le séjour des grands hommes , il doit être un jour le vôtre , mon cher fils. N'oubliez jamais que c'est au Temps , que c'est à ce vieillard à vous y placer.

L.

[*Les portes du temple se referment , on entend un coup de tonnerre plus violent que la première fois , la décoration change. Le théâtre représente un palais , dans le fond doit être un trône avec tous les ornemens de la royauté.*]

S C E N E III.

LE ROI , LES PRINCES DU SANG.

[*Les princes font quelques pas vers le roi , puis s'arrêtent.*]

LE ROI. Paraissez , princes de mon sang , paraissez ! Mon regne sera le vôtre. . . . C'est à mes côtés que vous devez être , pour me servir de rempart contre la flatterie & l'adulation. Votre conduite seule est une leçon pour les rois , & je veux toujours l'avoir

devant les yeux. Qu'il m'est doux de lire dans les vôtres le bonheur de mon peuple ! Penthievre , celui des Bretons dépend de votre présence & de celle d'une princesse (*) qui embellit ma cour. Allez partager leurs hommages. Qu'ils perdent , en vous voyant, jusqu'au souvenir de leurs malheurs. Votre absence va me séparer d'un prince qui m'est cher ; la reine sera privée d'une amie. Mais quel sacrifice ne ferions-nous pas pour le bonheur de nos sujets !

S C E N E IV & dernière.

LE ROI , LA REINE , LES PRINCES DU SANG.
Suite de la reine. LES MINISTRES ET MAGISTRATS connus , LE PEUPLE.

[*Les ministres & les magistrats paraissent à la tête du peuple ; ceux qui composent le peuple doivent avoir chacun une palme à la main.*]

LE ROI. Je demandais un Sulli , & le ciel m'en envoie. . . . Approchez, les amis de mon peuple : vous êtes aussi les miens.

[*Les ministres , les magistrats & le peuple , la reine & sa suite restent auprès du trône.*]

(*) Ceux qui ont eu le bonheur de voir son altesse sérénissime madame la princesse de Lambale , ne demanderont pas quelle est la princesse dont il est question.

M.

LE ROI, *au premier magistrat.* Généreux défenseur des loix, vous qui pour elles sacrifiâtes les honneurs, la fortune & la liberté! s'il n'est point de place au-dessus de vos talens, il en est une au moins digne de votre constance & de votre fermeté... Soyez à la tête de la magistrature qu'on voulait avilir; qu'elle vous doive son nouvel éclat, & que les compagnons de vos malheurs sortent enfin de leur exil. Assez & trop long-tems mon peuple souffre de leur absence. J'accorde leur rappel au cri de la nation, à celui de mon cœur.

LE PREMIER MAGISTRAT. J'admire le plan que votre sagesse a tracé. Qu'il est glorieux pour un ministre d'affurer le bonheur de ses concitoyens en secondant les vues de son roi!
 [*Pendant cette réponse le roi prend une palme que lui présente un homme du peuple.*]

LE ROI, *au second magistrat.* Et vous, intrépide vieillard; vous, qui avez pensé prouver à la nation consternée, qu'on pouvait être trop vertueux; recevez ce laurier des mains de votre roi. Il serait jaloux du triomphe qui vous attend, s'il n'avait pas le bonheur d'y contribuer.

LE ROI, *à tous.* Vous pouvez me suivre: des hommes comme vous ne sont jamais trop près du trône..... Mais quels objets

l'environnent ? . . . C'est le brillant cortège des vertus, c'est celui de la reine. (*Il s'avance vers la reine.*) Venez, madame, venez jouir de votre ouvrage, venez voir un peuple sensible se livrer à l'espoir que lui donne mon regne. Je ne puis mieux justifier la joie qui le transporte, qu'en plaçant à mes côtés la bienfaisance sur le trône. [*Le roi donne la main à la reine, ils montent ensemble sur le trône.*]

LA REINE. Le bonheur de ce peuple est votre seul ouvrage; mais le vôtre me regarde, il fera tout le mien.

LE PEUPLE. Vive le Roi! Vive le Roi!

LE ROI. Vive mon peuple! Vive mon peuple! Si je le laisse heureux, quelle que soit ma carrière, j'aurai assez vécu.

V A U D E V I L L E

Sur l'air de celui qui termine le Déserteur.

LE 1^{er} MAGISTRAT, au peuple.

Oubliez jusqu'à la trace

D un malheur peu fait pour nous.

Éprouvés par la disgrâce,

Notre sort en est plus doux.

LE PEUPLE.

Oublions jusqu'à la trace, &c. &c.

UN HUISSIER en robe.

LOUIS, par sa bienfaisance,

Nous offre un second HENRI;
 Et dans son conseil la France
 Retrouve plus d'un Sulli.
 Sous lui regne la justice,
 Le sénat nous est rendu.
 De par le roi, que le vice
 Fasse place à la vertu.

L E P E U P L E.

Oublions jusqu'à la trace, &c. &c.

U N B E R G E R.

De notre roi, ma bergere,
 Sais-tu ce qu'on dit ici?

L A B E R G E R E.

Dans lui nous avons un pere;
 J'ai pensé dire un ami.

E N S E M B L E.

Nous reverrons au village,
 Les jeux, les ris, les amours.

L I S E E T C O L A S.

C'est toujours après l'orage
 Qu'on sent le prix des beaux jours.
 Oublions jusqu'à la trace, &c. &c.

U N B R E T O N.

Chalotais, par sa présence,
 Va finir tous nos malheurs.

Il paraît , & l'innocence
 N'a plus de persécuteurs.
 Pour les amis de sa gloire
 Est-il un instant plus doux ?
 Quel heureux jour ! . . Sa victoire
 Est un triomphe pour nous.

L E I I. M A G I S T R A T.

Oubliez jusqu'à la trace , &c. &c.

L E P E U P L E.

Oublions jusqu'à la trace , &c. &c.

U N A U T R E B R E T O N.

Que Penthievre & la princesse
 Jouissent de leurs succès.

Citoyens , notre allégresse
 Est le fruit de leurs bienfaits :

■ Mais trop heureux que nous sommes ,
 Nous comblons aussi leurs vœux,
 Amis , le bonheur des hommes
 Doit faire celui des dieux.

L E P E U P L E.

Oublions jusqu'à la trace
 D'un malheur peu fait pour nous.

Éprouvés par la disgrâce ,
 Notre sort en est plus doux.

Vive le roi ! Vive le roi !

Vive à jamais , vive le roi !

II. *Mémoire en forme de lettre, sur une maladie des grains appelée nielle, &c. Par M. FRÉDÉRIC RAINVILLE, de l'académie de physique de Rotterdam. (*)*

Monfieur, je viens de lire dans le 2^e volume du mois de mai dernier, de votre édition du journal des favans, page 468, un mémoire très-curieux sur l'origine des petits vers ou anguilles du bled rachitique : j'y ai trouvé un paffage qui m'a paru mériter une réponfe, le voici :

Page 469. " Le hafard procura à M. de Nédham certains grains noirâtres, &c. &c. p. 470. Depuis cette époque & ce premier pas franchi, on n'a publié aucun ouvrage pour inftruire fur la nature des propriétés & fur l'origine de ces filamens ; on n'a même pas penfé à faciliter aux curieux les moyens de répéter & de vérifier les observations déjà faites, en leur apprenant quelle eft précifément l'efpece de bled qui porte ces grains monftrueux, & quels font les vrais caracteres auxquels on peut découvrir quels font les pieds & épis affectés de cette maladie ».

Ces paroles expriment, ce me femble, un

(*) Extrait du Journal de physique de M. l'abbé Rozier, tome VI. Novembre 1775.

reproche bien formel, & cependant très-juste, (*) adressé à tous les botanistes, qui ont négligé jusqu'ici de communiquer au public leurs observations sur un sujet aussi essentiel, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une production de première nécessité, que nous voyons dépérir tous les ans sous nos yeux, sans pouvoir y apporter le moindre remède : j'ai donc pris ce passage pour moi, & en conséquence j'ai rassemblé, le plus promptement possible, toutes les observations que j'ai faites sur cette matière.

Je vous les adresse, monsieur, ces observations, non pas dans l'intention de rien décider sur un objet si obscur & si difficile, mais uniquement pour lever les premières difficultés, pour frayer le chemin aux curieux, & les mettre en état de rendre à l'humanité un service des plus essentiels, en trouvant, s'il est possible, les moyens de prévenir ou d'arrêter les progrès d'un fléau aussi destructeur & aussi ruineux que l'est la maladie qui va m'occuper.

Avant que d'entrer en matière, je proposerai quelques difficultés qui m'empêchent d'entendre clairement certains passages du

(*) Très-juste pour ce qui regarde la *nielle* (*ustilago*) du froment, de l'orge, de l'avoine, &c; car on a assez écrit sur le *seigle ergoté*.

mémoire de M. Roffredi : ces difficultés , selon toutes les apparences , ne viennent que de ce que ce savant observateur ne s'est pas servi de termes *techniques* , dans la description des grains sur lesquels il a opéré : aussi , pour éviter toute équivoque , j'aurai soin d'ajouter les noms latins à tous les termes techniques dont je me servirai ; & ces noms latins seront tous tirés des ouvrages du célèbre chevalier von-Linné.

I. Depuis bien des années que je recueille & que j'examine des plantes , je n'ai jamais rencontré un seul grain de froment, *triticum bybernum* , qui ressemblât au grain sur lequel M. Roffredi a fondé ses observations. Tout grain de froment , *triticum* , attaqué de la nielle , *ustilago* , est altéré au point qu'il n'est plus une semence , *semen* ; c'est un assemblage informe de grains de poussière noire très-déliée , qui se détruit sous les doigts au moindre effort , qui ne peut résister , ni à l'action violente du fléau dans la grange , ni au mouvement de la pelle & de la trémie , dans le grenier : cependant le savant observateur parle d'un grain de blé charbonné , qu'il trouve abondamment dans les monceaux de blé rassemblés dans les greniers , ou dans les ordures qui tombent de la trémie : cela ne me paraît pas possible , s'il s'agit d'un vrai grain de froment charbonné

que les botanistes appellent *ustilago tritici hyberni*; ou bien il faudra reconnaître que le Piémont produit une espèce de nielle inconnue par-tout ailleurs; & alors M. Rofredi, ce me semble, doit au public la description exacte de ce rare phénomène (*).

II. Comment un grain niellé ou charbonné, comme on voudra l'appeller, qui, du consentement de tous ceux qui ont parlé de cette maladie, est un composé de petits grains de poussière noire très-déliée; comment, dis-je, un tel grain, ouvert à l'une de ses extrémités, & légèrement pressé par une petite pince, peut-il livrer & faire voir de petites anguilles vivantes? C'est ce que je ne conçois aucunement.

J'ai été herboriser le 9 du présent mois de juillet, dans des champs de froment, *triticum hybernum*, d'orge, *hordeum hexaticon*, & d'avoine, *avena sativa*. J'ai examiné ces plantes sur pied, avec une loupe de six lignes & une de trois lignes de foyer: ne trouvant aucun insecte, n'apercevant

(*) Serait-ce cette espèce de feigle, dont parle Pline, lib. 18, cap. 16, que l'on appelle *afia* aux environs de Turin, & qui est l'espèce de grains (*cerealìa*) la plus noire & la plus mauvaise? Voyez la traduction hollandaise de Dodonée, édit. de 1608, page 873.

pas même le moindre mouvement, j'ai cueilli séparément des plantes niellées de ces trois genres, environ une bonne poignée de chacune, & je les ai apportées chez moi, avec le plus grand soin : en secouant légèrement chacune de ces plantes à part sur du papier blanc, j'ai obtenu, à peu près, un dé à coudre ordinaire plein de chaque poussière noire.

J'ai porté des grains entiers niellés des trois genres ci-dessus, & des trois différentes poussières, chez un curieux de mes voisins, qui joint à une dextérité singulière pour observer, un amour infatigable pour le vrai, & un éloignement insurmontable pour tout ce qui approche le moins du monde des écarts de l'imagination. Comme le cabinet de ce savant observateur est richement muni de ce qu'il y a de plus excellent en instrumens d'optique, nous avons observé : 1°. des grains entiers de froment, d'orge & d'avoine, qui ne présentent absolument que des masses informes & inégales d'une poussière noire, entremêlée des fibres du calice détruit. En pressant, en ouvrant ces grains, il ne se présente autre chose que de la poussière noire. 2°. En mettant la poussière noire sèche, & dans son état naturel, sous le microscope, à différens degrés de force, nous n'avons trouvé, dans les trois

genres de plantes ci-dessus, que des globules parfaitement semblables, dans le froment, l'orge & l'avoine. Chacun de ces globules est parfaitement diaphane ou transparent, sans aucun point noir.

III. En délayant cette poussière noire dans un peu d'eau claire & froide, ce qui est difficile, parce que cette poussière est fort grasse, les grains de poussière se séparent plus aisément les uns des autres; on les aperçoit beaucoup plus distinctement; mais ils sont tous transparens, sans points noirs, sans le moindre mouvement, &, ce qu'il y a de plus singulier, sans la moindre petite anguille.

IV. Cette même poussière, conservée dans de l'eau claire & froide, pendant huit jours, dans un flacon bouché, sentait déjà mauvais, donnait sous le microscope, absolument les mêmes globules, mais sans mouvement & sans insectes.

Non contents de ces découvertes, & nous défiant encore de nos propres yeux, nous avons porté de nos trois grains niellés & de notre poussière noire chez M. Cuthbertson, habile artiste, établi depuis peu à Rotterdam, où il se distingue par son intelligence dans l'optique, & par son ingénieuse dextérité à construire d'excellens instrumens. Cet habile homme, versé & rompu, pour ainsi dire, dans l'habitude de bien voir & d'ob-

server juste, n'a découvert autre chose que ce que nous avons apperçu d'abord : il est donc de la dernière nécessité que M. Roffredi déclare clairement au public, quelle est l'espèce de grain duquel il a tiré naturellement des anguilles vivantes, de même que je nomme très-distinctement les trois genres de plantes que j'ai examinés, & qui sont incontestablement *triticum hybernum*, *hordeum hexasticon*, & *avena sativa alba*.

Après tout ce que je viens de dire, on peut s'imaginer combien il m'est impossible de concevoir qu'un grain de froment charbonné puisse être semé; qu'il germe en terre, qu'il croisse, & qu'enfin il produise une plante. Selon tous les auteurs, & suivant mes dernières observations, ce grain est un amas informe de poussière noire : suivant les propres termes de M. Roffredi, ce grain contient des anguilles toutes vivantes, ou une poussière noire; mais quel est l'homme à qui l'on pourra persuader qu'en semant des anguilles ou de la poussière noire, on fera croître du froment? Observez, je vous prie, que ce que je dis ici n'est point une plaisanterie; c'est précisément le résultat des opérations de M. Roffredi; d'où je conclus que le mémoire de M. l'abbé de Casa-Nova a absolument besoin d'explication.

Pour prévenir de pareilles obscurités, je

ne puis rien faire de mieux que de décrire simplement, mais d'après nature, toutes les variétés que j'ai observées dans la maladie qui fait le sujet de ce mémoire; j'indiquerai en même tems les différentes plantes sur lesquelles se trouvent tous les ans ces variétés de la nielle; & ces plantes seront nommées dans mon mémoire, de façon qu'aucun botaniste ne puisse s'y méprendre. Pour répandre encore plus de jour sur cette matière, je commencerai par exposer d'une manière succinte ce que les auteurs les plus célèbres, dont les ouvrages sont venus à ma connaissance, ont dit de mieux sur cette matière.

Tel est le but que je me propose dans ce mémoire: c'est uniquement en qualité de botaniste que je prends la plume; & je laisse volontiers à des yeux plus perçans que les miens, le soin d'examiner & de décider si toutes les observations sur la nielle, faites au microscope, présentent des molécules organiques, des animalcules microscopiques, ou des anguilles. Pour moi, j'avoue que je n'y ai jamais cherché que la nielle même. Heureux si j'en avais découvert l'origine ou la nature; mais j'en suis encore fort éloigné: j'ose me flatter cependant, qu'au moyen des éclaircissemens que je vais donner, quelque observateur plus actif & plus pénétrant que moi, parviendra à découvrir la vérité.

Il est bien surprenant qu'une maladie, presque aussi ancienne que le monde, soit cependant aujourd'hui si peu connue : il en est fait mention en plusieurs endroits de la bible, sous le nom hébreux (*) *jerakon* ou *hircon*, comme d'un fléau & d'un instrument de la justice divine. Je n'ai point maintenant sous les yeux d'autre témoignage de la part des Grecs, que celui d'Aristote, qui appelle cette maladie des grains *Ἐπισύβη*, ou *Ἐρυσίβη*; mais elle était très-connue des Romains, sous les noms de *robigo* ou *rubigo*: elle avait même donné lieu chez eux, à une fête annuelle, appelée *robigalia* ou *rubigalia*. Cette fête, qui avait été établie par Numa, la onzième année de son règne, & qui se célébrait le VII des calendes de mai, c'est-à-dire le 25 avril, consistait en certains sacrifices que l'on offrait, selon Ovide, (**) à la déesse *Robigo*; & selon d'autres, (***) au dieu *Robigus*, pour les prier de détourner ce fléau de dessus les bleds.

(*) *Deuter. c. 38, v. 22. Id. ibid, v. 42. Joël, I, v. 4. Idem, c. 2, v. 25. Regum, L. III, c. 8, v. 37.*

(**) *Flamen in antiqua lucum robiginis ibat. Ovid. 4, fast. V. 721.*

(***) Voyez *Varr. Liv. 2, de re rustica, cap. 1. Plin. lib. 18, cap. 29. Gell. cap. 12, lib. 5.*

Depuis que les sciences fleurissent en Europe, presque tous ceux qui se sont appliqués à l'histoire naturelle, ont fait mention de cette maladie ; & il paraît que le premier nom qu'on lui a donné en France, était celui de *nielle* ou *nuille* (*). " Denis Godefroi, sur la loi XV au digeste *Locati*, dit : *Gallinellam quasi nebulam vocant*. En Languedoc, on dit que le blé est *neullat*, quand il est gâté par la nielle, *neullat*, c'est *nebulatus*. Budée sur les pandectes, fol. 148 verso, *rubigo vel ærugo, nisi fallor, est quam nuillam nostrates agricole vocant* „.

Je conserverai donc, dans le cours de ce mémoire, le nom de nielle, non-seulement comme le plus ancien, mais aussi comme le mieux connu & le plus usité, sur-tout dans la France proprement dite. Les Allemands se servent du mot *mutter-korn* ; les Hollandais emploient les termes de *mæder-koo-ren*, *brand*, *schrœying* ; en anglais cette maladie se nomme *mildew*, *blasting*, *smut*, &c.

Les plus fameux botanistes n'ont pas négligé de parler d'une matière aussi intéressante ; mais malheureusement, aucun ne l'a traitée à fond. Pour ne point ennuyer le lecteur, je ne produirai que les témoignages les plus décisifs.

(*) Dictionnaire étimologique, &c. par M. Ménage. Paris, 1694, page 529,

Rai, dans son histoire des plantes, tome II, page 1241, fait mention du seigle ergoté, *secale cornutum* : il attribue cette maladie aux pluies fréquentes, & soupçonne qu'elle est occasionnée par des insectes. Ce sentiment qui n'explique rien, & qui laisse tout, pour ainsi dire, à deviner, pourrait bien cependant nous conduire à la vérité, en ce qu'il n'est pas impossible que dans la floraison, *tempore florescentiæ*, tems auquel les calices de toutes les fleurs sont considérablement ouverts, les pluies ou les brouillards épais endommageassent les parties tendres de la fructification, *flamina* & *pistilla*, au point qu'étant fort altérées, elles offriront alors, à certains insectes, une place convenable pour y déposer leurs œufs. Ces œufs, en se développant dans un espace de tems assez court, produiraient des vers qui, après avoir augmenté le dégât, pour se nourrir, se métamorphoseraient en insectes ailés, & ne laisseraient plus à nos observations que des débris informes, & les restes de leur ravage (*).

Voilà, dira-t-on peut-être, encore une conjecture, un jeu d'imagination ajouté à

(*) Voyez le sentiment de M. Tillet, exposé dans le tome V du diction. encycl. édit. de Paris, page 906, au mot *ergot*.

tous ceux dont les livres sont déjà pleins. Je conviens que ce n'est en effet qu'une conjecture ; mais je la donne aussi pour telle : je n'affirme rien , & je ne prends aucun intérêt à la fortune que cette opinion peut faire ; cependant dans une cause où tout est encore couvert de voiles épais & entouré de difficultés , je ne crois pas qu'il y ait grand mal à proposer une conjecture qui , d'un côté , n'engageant à rien , ne laisse pas , de l'autre , d'ouvrir la porte à certaines observations qui , je crois , sont trop négligées ; je parle de l'examen des épis avant la floraison , *ante florescentiam* , & des mêmes épis considérés lorsque les grains , *cerealia* , sont en pleine fleur. Après tout , je me crois fondé à proposer modestement cette conjecture , sur ce que , en secouant , comme je l'ai dit plus haut , quelques plantes d'avoine niellée sur du papier blanc , j'ai reçu quatre gros vers , assez semblables à ceux qui mangent l'intérieur de plusieurs fruits : chaque ver griffâtre , composé de plusieurs anneaux , plus gros dans le milieu du corps que vers les deux extrémités , était long de trois lignes environ : le dos , ou toute la partie supérieure , est convexe ; la partie inférieure , ou le ventre , est plate , en sorte que l'animal ressemble à la moitié d'un cylindre qu'on a coupé en deux perpendiculairement. Comme je ne

penfais aucunement à ces infectes , combien ai-je pu en perdre le long du chemin , depuis le champ d'avoine jufqu'à mon cabinet ! Quoi qu'il en foit , je fuis très-perfuadé qu'il eft ici très-efentiel de bien observer les grains fujets à la nielle , dans le tems où cette cruelle maladie fe manifefte , & j'ai un preffentiment que les observations faites à propos ne feront pas fans fruit.

Jean Bauhin , dans fon histoire des plantes , tome II , livre XVIII , chap. 10 , foutient que les endroits élevés font peu fujets à la nielle : [des expériences constantes & répétées tous les ans , m'ont convaincu du contraire , comme je l'expliquerai ci-après] mais il prétend que les vallées y font fort expofées : il ne m'a pas été poffible de rien conclure de fixe , de tout ce que dit cet auteur à ce fujet.

M. de Sauvages , dans un excellent ouvrage qui a pour titre , *Nofologia methodica* , tome II , p. 623 , au mot *necrosis* , diftingue & fépare de la nielle ordinaire , l'ergot , "*secale cornutum* de quo fcripfit Moellerus comment. Lipsiæ , anno 1752 , p. 634. Germanis *brand* & *mutter korn* (*).

(*) M. Aimen prétend le contraire. Voyez dict. encycl. premiere édition , tome XIV , page 895 , au mot *seigle*.

M. le baron de Haller, dans son histoire des plantes de Suisse, page 207, cite plusieurs auteurs anciens & modernes, qui ont parlé de la nielle, & que les curieux peuvent consulter; mais ce célèbre auteur s'occupe plus des accidens & des maladies qui suivent l'usage intérieur de l'ergot, que de la cause qui le produit.

Comme les quatre témoignages que je viens de rapporter, ne décident rien sur la question présente, je vais en offrir deux autres qui entrent dans un plus grand détail, & qui probablement fourniront des idées & des lumières aux vrais amateurs de l'histoire naturelle.

M. Fagon, premier médecin du roi de France, & académicien honoraire, s'explique ainsi dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1710, page 80.

“ Il y a des brouillards qui gâtent les fromens, & dont la plupart des épis de seigle se défendent par leurs barbes: dans ceux que cette humidité maligne peut atteindre & pénétrer, elle pourrit la peau qui couvre le grain, la noircit, & altere la substance du grain même: la seve qui s'y porte, n'étant plus resserrée par la peau, dans les bornes ordinaires, y circule en plus grande abondance, & s'amassant irrégulièrement, forme une espèce de monstre, qui d'ailleurs est nuisible,

parce qu'il est composé d'un mélange de cette seve superflue avec une humidité vicieuse,„

Page 83 du même mémoire, ce savant s'exprime ainsi :

“ Cette mauvaise espece de grain vient en plus grande abondance dans les terres humides & froides, & dans les années pluvieuses. Un certain seigle particulier qu'on sème en mars, y est plus sujet que ceux qu'on sème en automne „

L'auteur du dictionnaire anglais des arts & des sciences (*), dit à peu près la même chose que M. Fagon : il ajoute qu'on peut préserver la semence du seigle de la nielle, en trempant cette semence dans de la saumure : c'est aussi le sentiment de quelques autres écrivains ; mais lorsque l'on admet les brouillards du printems pour causes de la nielle, comment s'imaginer qu'une saumure appliquée en automne sur la semence, pourra, l'année suivante, produire quelque effet sur l'épi, sur la fleur ?

Enfin, M. le baron Otto von - Munckhausen, dans un livre anonyme, qui a pour titre, *der Haus - Vatter*, en deux volumes in-8°. Hannov. 1766, paraît être, de tous les naturalistes, celui qui a étudié le plus sérieuse-

(*) *Dictionary of Arts and Sciences. London, 1764, page 2988, au mot smut.*

ment la maladie qui nous occupe : son sentiment a fait une telle impression sur le célèbre chevalier von-Linné, que celui-ci a inséré dans le septième volume des *amœnitates academice*, un discours prononcé à Upsal le 6 mars 1767, sous le titre de *Mundus invisibilis*, dans lequel l'orateur rapporte un assez long passage, tiré du second volume de l'ouvrage de M. de Munckhausen, p. 329. Voici ce passage traduit en français :

“ La nielle est quelquefois si abondante, qu'elle s'empare du tiers ou du quart d'un champ ; de sorte que tous les grains, au lieu de farine, sont remplis d'une poussière noire : l'examen exact de cette poussière au microscope, & des expériences répétées plus de cent fois, m'ont appris que cette poussière était composée de petits globules transparents, avec des points noirs en-dedans, qui sont des œufs d'insectes infiniment déliés, ou plutôt de vermicelles. Lorsque ces œufs sont placés (*in humido*) & à un certain degré de chaleur, il en sort un petit animal qui a la forme d'un œuf, qui se rompt à son extrémité, & qui répand une grande quantité d'œufs.

Lorsque l'on bat le bled, on fait sortir de l'épi un grand nombre de grains gâtés par la nielle, & les œufs s'attachent aux petites barbes qui se trouvent à l'extrémité du bon grain

grain de froment, & par ce moyen, sont semés avec le grain : les petits insectes, en se développant, suivent l'accroissement du germe, se multiplient à mesure que la tige s'élève ; ils consomment la moëlle encore tendre de la plante, & enfin déposent leurs œufs.

Ainsi donc, pour prévenir la nielle, il n'y a rien de mieux que de semer du froment qui ne contienne point de ces œufs ; car lorsqu'il n'y a point d'œufs, il ne peut y avoir d'insectes ; mais si l'on ne peut se procurer du froment pur, il faut au moins détruire les œufs, & les mettre hors d'état de pouvoir se multiplier. En examinant la poussière de la nielle, qui est vieille d'un an, on s'aperçoit que les globules sont desséchés à l'intérieur : il n'y a donc aucun mal à appréhender, & l'on n'a besoin d'aucun remède, pourvu que le froment soit bien sec, & qu'on le préserve de l'humidité ; mais si l'on est obligé de semer du grain nouveau, il n'y a rien de si contraire à ces insectes, que de la faumure mêlée avec de l'eau, qui les détruit sur-le-champ : il faut arroser le grain d'une lessive faite de chaux & de faumure : c'est par ce moyen que, depuis vingt ans, j'ai préservé mes grains de la nielle, pendant que mes voisins ont quelquefois perdu jusqu'à un tiers de leur récolte ».

(*La suite au Journal prochain.*)

III. *Description topographique, d'une contrée des Alpes Suisses, dans le canton de Berne.*

IL est un peuple obscur, ignoré, habitant un coin de pays fort montueux & d'un abord difficile, qui a conservé la simplicité des mœurs des anciens patriarches, & qui retrace les tems de l'âge d'or chanté par les poètes. Ce peuple est celui de l'*Etivaz*. C'est un vallon étroit, d'environ deux lieues d'étendue, situé dans cette partie des Alpes qui confine d'un côté au gouvernement d'Aigle, & de l'autre au bailliage de Gessenay, dont il fait partie. Cet endroit est ainsi appelé, à cause des *bains* ou *étuves* qui s'y trouvent, dont l'eau blanchâtre, imprégnée de parties sulfureuses & savonneuses, est très-falutaire pour les rhumatismes & les maladies de la peau. Il n'y a proprement dans cette vallée, ni bourg, ni village; on n'y voit que des maisons de bois éparfes çà & là à quelque distance les unes des autres: chacun a sa possession autour de sa maison, & quelques bestiaux; chacun cultive une petite partie de ce terrain, pour recueillir de l'orge & des légumes; le reste est en prairies. Les pâturages y sont excellens, & c'est dans ces montagnes qu'on fait ces fromages connus

sous le nom de *gruyere*, qui sont d'une qualité supérieure, & qu'on transporte dans les quatre parties du monde. L'herbe y est plus favorable, le parfum des fleurs y est plus exquis : de là vient que le miel qu'on recueille ici est d'un goût plus fin & plus délicat ; aussi est-il fort recherché. Les habitans de cette vallée sont tous à leur aise, parce qu'ils sont tous laborieux, & qu'ils mènent une vie simple & frugale. Si l'on n'y trouve pas des gens fort opulens, il n'y a pas non plus de pauvres ; si l'on n'y voit pas le fastueux étalage du luxe & de la vanité, on n'y entend pas non plus les plaintes des indigens & des infortunés ; là se trouve cette égalité primitive oubliée ailleurs ; là regne cette heureuse médiocrité, l'état le plus doux, le plus desirable, le plus à l'abri des tentations.

Comme ils ont peu de besoins, ils peuvent facilement les satisfaire ; ils ne se nourrissent presque que de laitage, de raves & de patates. Leur appétit, aiguïté par le travail, leur fait trouver délicieux les mets les plus simples, tandis que les riches des villes ne savent plus comment réveiller leurs goûts émouffés. En place de pain, ils se servent d'une espèce de gâteau d'orge, mince comme du papier, & qu'ils cuisent pour une année. Ils n'usent du vin que très-rarement,

dans les jours de fêtes ; cependant ils sont très-robustes , ce qui détruit le préjugé que le vin fortifie le tempérament. Il est vrai que ceux qui sont accoutumés dès leur enfance à boire du vin , s'affaiblissent , s'ils s'en abstiennent entièrement ; mais l'expérience démontre que les peuples qui n'usent d'autre boisson que de l'eau , qui est la boisson prescrite par la nature , surpassent en force les autres peuples.

On ne saurait assez admirer l'industrie des habitans de cette contrée ; ils fabriquent eux-mêmes leurs maisons, leurs habits, leurs meubles, leur linge, leurs outils : chaque paysan est en même tems charpentier, maçon, tailleur, tisserand, ferrurier, &c. Ils sont habillés de la laine de leurs moutons, qu'ils filent & ouvrent eux-mêmes. Ils sont ainsi véritablement libres & indépendans. Nous autres citadins, nous nous croyons maîtres & libres dans nos villes, & c'est nous qui sommes dépendans & esclaves. Nous dépendons de nos domestiques, de nos ouvriers, de nos artisans, de tous ceux qui travaillent pour nous ; sans compter que nous sommes esclaves de nos caprices, de nos fantaisies sans nombre. Nous croirions nous avilir en travaillant de nos mains, en exerçant les organes que la nature nous a donnés ; nous aimons mieux

nous ennuyer dans notre orgueilleuse oisiveté.

La vie frugale & laborieuse de ces montagnards les exempte des maladies & des infirmités qui affiegent les riches habitans des villes, & qu'ils ne peuvent racheter au prix de tout leur or. Aussi n'ont-ils pas besoin de médecins, ce qui n'est pas un petit avantage. Ils parviennent à une longue & vigoureuse vieillesse, & cessent de vivre plutôt qu'ils ne meurent d'une mort violente. L'apoplexie, l'hydropisie, l'épilepsie, le rhumatisme, la goutte, la gravelle, & cette légion de maux qu'engendre une vie molle & voluptueuse, sont ignorés parmi eux; les noms même de ces maladies cruelles leur sont inconnus.

Mais ce qui contribue le plus à leur bonheur, c'est qu'ils sont affranchis de ces passions funestes qui causent tant de ravages dans nos sociétés que nous appellons *politiques*. L'ambition cruelle, l'avarice foudroyante & inquiète, la pâle envie, la sombre jalousie, toutes ces petites passions qui nous agitent & nous tourmentent, sont inconnues parmi eux; ils sont heureux parce qu'ils sont contents de ce qu'ils ont, & ne desirerent rien de plus.

Si ce peuple a conservé ses mœurs, je crois qu'il en est principalement redevable à l'éloignement où il se trouve des grandes villes,

& au peu de communication qu'il a avec les villages voisins. C'est une remarque qu'on a déjà faite , & que l'expérience confirme , que les hommes se corrompent à mesure qu'ils sont près des villes, & que la corruption dans ces mêmes villes est en raison du nombre de ses habitans.

Ils aiment la religion & ils la connaissent ; le peuple des villes n'est pas à beaucoup près aussi instruit : ici les assemblées religieuses ne sont point un spectacle , mais un lien de charité , une école de vertu : ce n'est pas seulement par bienfaisance , par coutume ou par curiosité qu'ils assistent au culte public ; mais par goût , par piété , par un vrai desir de s'instruire & de s'édifier. Aussi écoutent-ils avec une attention qu'on ne remarque pas ailleurs , & plusieurs d'entr'eux sont en état de faire un résumé du sermon qu'ils ont entendu. Le dimanche soir , sur-tout en hiver , les voisins se rassemblent pour repasser les instructions qu'on leur a adressées dans le temple , & pour chanter des psaumes ; retraçant ainsi les tems de l'église primitive , où les fideles *récitaient entr'eux des psaumes & des cantiques , psalmodiant à la gloire du Seigneur , du fond d'un cœur simple & pur.*

III. La légèreté. Conte.

DURFORT possédait toutes les qualités qui

distinguent l'homme estimable. Il joignait à une figure noble & intéressante, une ame généreuse & sensible, un esprit cultivé & les sentimens d'une vertu éclairée. Ces avantages joints à une grande fortune semblaient devoir assurer son bonheur. Tendrement chéri d'un pere respectable, estimé de tous ceux qui pouvaient le connaître, aurait-il regretté les chimériques distinctions de la naissance, ou l'éclat d'un rang qui impose des devoirs si difficiles à remplir ? Il était assez noble puisqu'il aimait à faire le bien, assez grand puisqu'il pouvait se livrer à une inclination si louable. Une seule chose manquait à sa félicité. Son pere, vieillard vénérable, desirait de le voir établi ; & son cœur, libre jusqu'à cette heure, n'avait pu se résoudre à faire un choix. Uniquement occupé des travaux champêtres, auxquels son pere n'avait jamais renoncé, Durfort se plaisait à apprendre par la pratique le plus ancien & le plus noble de tous les arts. Malgré les progrès rapides du luxe & de la frivolité, il vivait dans un pays où l'on peut, sans rougir, prendre soin de l'héritage de ses peres.

Il avait déjà passé quelque tems à la campagne, lorsque Charlotte y arriva avec sa mere. Il se promenait un matin dans les allées les plus sombres d'un petit bois voisin de sa demeure, lorsqu'il vit venir deux fem-

mes qui paraissaient, comme lui, chercher la solitude. La plus âgée avait un air noble & décent, qui en aurait imposé aux plus étourdis. La plus jeune joignait toutes les graces de la beauté à la physionomie la plus touchante. Durfort fut ému, il éprouva ces mouvemens si doux qui annoncent une inclination naissante. Il suivit les dames; & comme elles allaient s'asseoir, il se plaça avantageusement pour entendre leur conversation, sans être remarqué.

Enfin nous voilà tranquilles, dit la plus âgée: je n'ai de ma vie tant souffert. Mais aussi, ma fille, ne ferez-vous jamais raisonnable? Vous verrai-je toujours tourner en badinage les choses les plus sérieuses? Votre inconséquence me chagrine. Croyez, maman, répondit l'aimable inconnue, que je n'ai pas attendu vos reproches pour condamner mon étourderie. Daignez me la pardonner; j'ai plus besoin que jamais de votre indulgence. Loin que l'âge apporte en moi un changement favorable, je sens que je deviens tous les jours plus légère. Mais, poursuivit-elle en riant, qui aurait pu garder son sérieux, en écoutant les fades complimens dont cet étranger nous accablait? Il fallait vous contraindre, répondit la mere; vos ris immodérés lui ont fait porter de nous un jugement défavantageux. Mais il ne s'agit

pas de cela, continua-t-elle plus sérieusement : écoutez-moi, Charlotte. Vous connaissez notre situation. Une famille honnête, des sentimens épurés ne suffisent pas pour donner de la considération. Il faut de la fortune. Vous savez que vous en avez peu. Il se présente pour vous plusieurs partis convenables. Je veux que vous vous expliquiez aujourd'hui sur ceux que je puis vous proposer. Vous savez, répondit Charlotte, que vos volontés sont mes loix. Prononcez vous-même, je vous abandonne volontiers le soin de mon bonheur. Ce n'est pas assez, reprit la mere : je suis flattée de votre confiance ; mais c'est sur votre choix que je dois me déterminer. Je vais donc, maman, vous ouvrir mon cœur. Sans avoir jamais ressenti l'amour, il me peint l'objet qui pourrait le fixer. Je voudrais un homme vertueux & qui sût aimer. Les amans qui se sont présentés jusqu'à ce jour, n'avaient pas ce caractère ; aussi je ne les ai vus qu'avec beaucoup d'indifférence. Ce simple aveu suffit, lui dit la mere ; il m'apprend mon devoir, en me découvrant vos sentimens. Vous n'avez jamais à vous plaindre de ma tendresse, dans l'époux que je vous offrirai.

Après cette conversation, Durfort n'eut pas de peine à comprendre qu'il venait de voir madame & mademoiselle de Blancourt,

Il savait que ces dames , arrivées à la campagne le jour précédent, ne recevaient aucunes visites , parce qu'elles devaient repartir le lendemain. Il retourna chez lui , l'esprit & le cœur plus occupés que lorsqu'il en était sorti. Il admirait non seulement les attraits de mademoiselle de Blancourt , mais encore cet heureux naturel qui répandait dans toute sa personne un charme dont il était impossible de se défendre. Il sentit qu'il n'était plus de bonheur pour lui sans sa possession ; mais pouvait-il se flatter que sa fortune suppléerait au défaut de sa naissance, & suffirait pour faire recevoir sa recherche de monsieur & de madame de Blancourt ? Ces difficultés l'inquiétaient, mais elles ne le rebutèrent pas. Résolu de connaître mieux la personne à qui il unissait son sort , il prit le parti de suivre Charlotte dans une petite ville voisine où son pere avait coutume de passer l'hiver. Le vieux Durfort ne s'opposa point à ses desseins ; mais il ne lui déguisa point qu'il entrevoyait bien des obstacles. Malgré ces dehors de politesse que l'on croit se devoir à soi-même , lui dit-il , la noblesse a ses préjugés. Blancourt m'a toujours paru exempt de ces préjugés ; mais qui vous assure que sa fille plus vaine n'aura pas des prétentions ? C'en serait assez pour me guérir , reprit Durfort ; & je sens que j'ai besoin de remede.

M. de Blancourt reçut le jeune Durfort comme le fils d'un ancien ami. Il le présenta aux dames, qui lui firent l'accueil le plus favorable. Qu'il fut ému à la vue de Charlotte ! Ses yeux parlèrent, malgré la résolution qu'il avait prise de leur imposer silence. Charlotte entendit leur langage, & baissa timidement les siens. Durfort découvrit en elle mille agrémens qui lui avaient échappé. Il alla familièrement chez M. de Blancourt, & bientôt il acquit le droit d'y passer des journées entières. Il se trouvait souvent auprès de Charlotte ; & malgré la présence de la mere, il ne perdait pas une occasion de s'expliquer par des regards. Il ne trouvait rien de rebutant dans ceux qu'il savait s'attirer ; mais mademoiselle de Blancourt, toujours vive & folâtre, s'amusait de tout, tout paraissait lui plaire. Elle montrait une liberté d'esprit qui n'annonçait pas cette sensibilité qu'un amant desire d'inspirer.

Un jour il l'entendait chanter, avec autant d'expression que de graces, une ariette où l'auteur célébrait les instans que l'amour accorde à ceux qu'il favorise. Eh quoi ! mademoiselle, lui dit-il tout bas, peut-on vanter des biens dont on ignore la douceur ? Qui vous a dit, monsieur, que je les ignore, répondit Charlotte d'un ton badin ? j'en connais le prix ; c'est déjà beaucoup, & je n'at-

tends qu'un objet digne de la partager avec moi.

Ce discours, qui aurait dû faire naître l'espoir dans l'ame de Durfort, y jeta un trouble inexprimable. Ah, je l'avais bien prévu, s'écria-t-il avec douleur ! Non, je ne parviendrai jamais à mériter ce cœur qui eût fait les délices de ma vie. Cruelle, vous me le faites assez entendre ; vous aimerez un jour, mais ce ne fera pas moi. La compagnie l'empêcha d'en dire davantage. Il retourna chez lui, en proie aux plus tristes réflexions, & il fut deux jours sans paraître chez M. de Blancourt.

Je ne fais si l'on s'apperçut de son absence ; mais pour lui, il ne put la soutenir plus longtems. La confiance qu'il avait inspirée, lui avait procuré une assez grande liberté. Il entra sans se faire annoncer. Charlotte était seule, & si occupée à la lecture d'un roman, qu'elle ne l'apperçut pas. Placé derriere sa chaise, il remarqua avec surprise qu'elle prêtait une singuliere attention à la peinture d'une tendresse malheureuse. Permettez-moi, belle Charlotte, lui dit-il alors, de vous demander comment il est possible qu'une humeur aussi enjouée que la vôtre puisse s'occuper d'une lecture aussi tragique.

Mademoiselle de Blancourt fut interdite ; mais reprenant bientôt sa présence d'esprit :

Ne savez-vous pas, monsieur, dit-elle en fouriant, que mon sexe est sujet à donner dans les deux extrêmes ? Je me garde bien de vous confondre dans la foule, reprit Durfort ; je vous connais sous des traits qui ne sont pas communs dans votre sexe. Mais, poursuivit-il, que pensez-vous de ces amans dont vous lisez les malheurs ? J'avoue qu'ils ont beaucoup à se plaindre du sort, reprit vivement Charlotte ; mais en revanche, ils ont bien des graces à rendre à l'amour. Ils aiment, ils sont aimés ; en faut-il davantage pour leur félicité ? En achevant ces mots, Charlotte jette un regard enchanteur sur son amant, & s'éloigne promptement pour lui dérober l'émotion de son ame. Quel moment pour Durfort ! Il la suit dans le jardin, la retrouve occupée à folâtrer avec un petit chien, & s'amusant, avec cet air de légèreté qu'on ne saurait contrefaire, des tours qu'il feisait. Cet aspect déconcerta l'amant trop délicat. Etait-ce là l'occupation d'un cœur vraiment épris ? Il s'approcha d'elle de l'air le plus consterné. Monsieur, lui dit-elle gaîment, venez-vous critiquer mes enfantillages ? Avouez que vous avez souvent pitié de la frivolité de mon esprit ? Mais qu'avez-vous, Durfort ? Vous paraissez chagrin. Auriez-vous essuyé quelques désagrémens ? Le plus cruel de tous, répondit-il d'un ton

désespéré. Ne vous en offendez pas , aimable Charlotte ; le desir que j'avais de posséder votre cœur , m'a aveuglé au point d'espérer d'y réussir. Mais hélas ! le plaisir que je vous vois prendre a de pareils amusemens ne me prouve que trop que je me suis trompé. Charlotte était interdite. Elle regardait tendrement Durfort , mais elle balançait à lui apprendre son bonheur. Je devrais vous laisser dans l'erreur , lui dit-elle avec émotion ; mais mon cœur..... Qu'entends-je ! quoi ! votre cœur..... Il vous aime , l'amour a triomphé. Que votre inconstance ne me fasse jamais repentir de l'aveu que je vous fais ! Ah ! je jure par vous-même , reprit l' amoureux Durfort..... Point de serment , interrompit-elle , je ne veux que votre vertu pour garant , & je vais m'occuper à inspirer les mêmes sentimens à des parens qui me sont chers. Leur tendresse me permet d'espérer d'y réussir. Laissez - moi ménager leur esprit ; soyez sûr cependant que Charlotte ne fera jamais qu'à vous. Que de délicatesse ! que d'amour ! Durfort en était enchanté. Mais la présence de M. de Blancourt l'empêcha de répondre. Charlotte avait déjà repris cet air folâtre qui rendait impénétrables ses plus chers sentimens. Ce caractère charmant ne laissait pas d'inquiéter son amant : lorsque la réflexion faisait place à des mouve-

mens plus vifs, il tremblait que le cœur de cette jeune personne ne fût incapable de sentimens solides. Plusieurs entretiens qu'il eut avec elle, auraient dû le rassurer. Mais il ne pouvait accorder cet enjouement qui ne l'abandonnait pas, avec cette sensibilité dont elle l'assurait. Il ne remarquait aucune altération sur son visage, aucun trouble dans ses yeux : ses regards, quoique tendres, étaient susceptibles de recevoir toutes les impressions de la joie ; une mouche, un oiseau, un rien lui causait une distraction au milieu des conversations les plus tendres. Durfort lui en faisait des reproches. Je voudrais qu'il me fût possible de changer mon caractère, lui répondit-elle avec douceur. Depuis que je me suis aperçu du chagrin qu'il vous cause, j'ai fait d'inutiles efforts pour me corriger. Consolez-vous cependant, mon cher Durfort, vos droits n'en sont pas moins puissans sur mon cœur.

Durfort était tranquille pour quelques momens, après de si fortes assurances ; mais toutes ses alarmes se renouvelaient, dès qu'il voyait Charlotte faire briller ces graces naïves & folâtres, dont ses charmes tiraient un nouvel éclat, mais qui décelaient l'extrême légèreté de son caractère.

Il n'avait jamais entretenu sa maîtresse que dans des momens très - courts, & presque

toujours gêné par la présence de sa mere. Il lui avait demandé plusieurs fois une entrevue particulière : Charlotte, qui craignait trop de sensibilité, la lui avait long-tems refusé ; mais entraînée par le désir de satisfaire un amant si cher, elle consentit enfin à le recevoir un matin dans sa chambre. Elle avait choisi ce tems préférablement à celui de la nuit : sa vertu en était moins alarmée. Durfort la trouva dans le déshabillé le plus modeste. Bientôt elle se livra à tous les sentimens d'un cœur aussi sensible que vertueux. Son amant jouit du plaisir d'être aimé. Je vous adore, lui disait-il, ma chere Charlotte. Vous m'aimez, je n'en doute plus. Ah, que ne pouvez-vous pénétrer dans mon cœur ! Que vous y verriez de reconnaissance & d'amour ! Mais vous détournez vos regards. . . . vous évitez les miens. . . . Non, je ne les évite pas : je vous regarde, & vous vous voyez toujours plus aimable. . . . Ah ! vous comblez mes vœux. . . . belle Charlotte. . . . Et j'y trouve mon bonheur, cher Durfort. Il se jette à ses genoux, il couvre ses mains de baisers passionnés. . . . Dans ce moment délicieux, un papillon voltige autour d'elle. Ah, qu'il est joli ! Pour courir après lui, elle quitte son amant ; le petit animal lui échappe. Dans la faille qui l'emporte : aidez-moi donc, dit-elle à Durfort ; vous restez là immobile.

mobile. Oui, répondit-il consumé de dépit, je reste immobile d'admiration. Charlotte, vous préférez un papillon à l'amant le plus tendre; vous lui donnez les instans de mon bonheur, & je suis oublié. Adieu, mademoiselle: je vois trop qu'il est votre image. Je vais le poursuivre: si je le prends, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer; il est seul fait pour vous occuper.

Cette brusque sortie étonna d'abord Charlotte. Il s'en va fâché, j'en suis affligée; mais non, je ne dois pas l'être; tout bien considéré, je dois rendre grace au papillon, il m'arrache au danger de mon étourderie.

Durfort, livré à tout son chagrin, jura de se détacher d'elle; & pour y réussir mieux, il voulut faire un autre choix. Il revint le soir chez madame de Blancourt; Charlotte s'efforçat de paraître moins légère, mais il était trop occupé de son nouveau projet pour sentir ces tendres ménagemens. Une jeune veuve qui se trouvait dans la compagnie, reçut de lui les marques de l'amour le plus empressé. Mais il s'y prit mal; Charlotte démêla ses sentimens; elle fut assez généreuse pour l'excuser, & assez maîtresse d'elle-même pour n'en témoigner aucun chagrin. Bientôt les regrets succéderent à la feinte; Durfort reconnut son tort, il n'osait implorer un pardon dont il se jugeait indigne. Char-

lotte lut son repentir dans ses yeux, elle en fut touchée & lui pardonna.

Durfort, touché de tant de générosité & de franchise, déplorait à ses pieds son aveuglement ; mais il ne put lui déguiser l'inquiétude que lui causait la tranquillité avec laquelle elle avait vu son inconstance. Non, vous ne vous corrigerez jamais, lui répondit-elle en riant ; vous venez de me jurer d'étouffer tous les doutes, & vous m'en laissez entrevoir de nouveaux. Serez vous content, Durfort ? je vous estimais trop pour vous croire infidèle. Cette certitude n'était pas l'effet d'un amour-propre condamnable, mais celui de la connaissance que j'ai de votre caractère ; Durfort rougissait de montrer tant de bizarrerie, il en demandait pardon, & rejetait les fautes sur l'excès de son amour. Charlotte était au comble de la joie ; elle retrouvait son amant. Son enjouement augmenta de moitié. Une indisposition qui suivit ce raccommodement, l'obligea de garder la chambre pendant quelques jours ; & son amante en fut alarmée ; elle envoya secrètement un femme-de-chambre fidelle s'informer de son état. Durfort le fut, & il en fut enchanté. Il désira d'en obtenir une visite, pour jouir par lui-même de sa sensibilité. Charlotte y opposa d'abord beaucoup de répugnance ; mais Sophie la prit par son fai-

ble , en représentant qu'elle ne pouvait refuser cette faveur sans jeter Durfort dans un désespoir qui deviendrait funeste à ses jours.

Durfort avait tout disposé pour offrir un spectacle effrayant aux yeux de l'aimable Charlotte. Il voulait essayer si sa gaité résisterait au spectacle d'un amant aux portes du tombeau. Il eut soin de faire fermer les volets de sa chambre ; son ton de voix , ses regards annonçaient la faiblesse de la mort. A cet aspect , Charlotte sentit un froid mortel se glisser dans ses veines ; saisie d'effroi , elle se laissa tomber sur un siege qui était à côté de son lit. *Que ne vous dois-je pas , adorable Charlotte , lui dit Durfort d'une voix éteinte ! la faveur que vous m'accordez , suffirait pour me rendre la vie , si le ciel ne s'y opposait pas. Mes jours touchent à leur terme ; je sens que je me meurs. . . .*

La tendre Charlotte ne put soutenir ce discours. Elle perdit le sentiment. Durfort effrayé oublia son état pour ne s'occuper que de celui où il venait de la réduire. A force de secours , elle donna quelques signes de vie , mais ce ne fut que pour passer dans une extrémité plus dangereuse encore. Une fièvre ardente la saisit avec un délire affreux. Durfort connaît alors , mais trop tard , toute sa sensibilité. Il se désespère. L'adroite confidente qui l'avait conduite dans ce lieu avec

tant d'imprudence, sent combien elle est coupable. Que va-t-elle devenir ? Comment apprendre à M. & à madame de Blancourt le danger d'une fille si chère ? Comment leur avouer qu'elle-même l'avait conduite à la mort ? Elle exprimait ses craintes à Durfort qui dans son égarement était incapable de les entendre. Une lueur de raison lui fit comprendre enfin qu'il fallait instruire M. & madame de Blancourt de l'état de Charlotte, & du lieu où ils pourraient la trouver. Le billet qu'il écrivit à la mère, montre l'agitation de son esprit,

“ Venez, madame, venez punir un malheureux qui attend de vous la mort, comme la plus grande faveur que vous puissiez lui accorder. Charlotte est aux portes du tombeau : c'est moi qui l'y ai conduite. Venez, vengez-vous, je le mérite, & je le desire „.

Quelle nouvelle pour une mère ! Elle tombe sans connaissance. M. de Blancourt accourt, il lit le fatal billet. Ma fille, s'écria-t-il avec saisissement, ma fille se meurt, & c'est Durfort qui la tue ! . . . Elle est chez lui . . . Il couvre son visage de ses mains, & cherche à pénétrer la cause d'un si triste événement. Son épouse reprit alors l'usage de ses sens. Allons, monsieur, courons au secours de ma fille. Ils arrivent, ils trouvent Durfort à genoux devant le lit sur lequel reposait

Paimable-Charlotte. Dévorée de l'ardeur de la fièvre, elle ne les connaît plus. L'amour seul occupe toutes les facultés de son cœur. Elle nomme son amant; elle lui adresse les plus tendres discours. Monsieur & madame de Blancourt se regardent avec étonnement : ils questionnent Durfort. L'infortuné jeune homme s'arrache à sa douleur pour satisfaire leur curiosité. Il leur apprend en peu de mots la naissance de son amour pour Charlotte, ses progrès, & la cause de l'état où ils la voient. Sa douleur s'était aigrie par tous ces détails. Eh bien! monsieur, poursuivit-il en s'adressant à M. de Blancourt, me jugez-vous assez coupable? Vengez-vous! La victime est prête, elle attend vos coups avec impatience. Arrêtez, Durfort, s'écria M. de Blancourt, attendez que le ciel ait déoïdé du sort de ma fille. Unissez vos vœux aux nôtres. Si elle nous était rendue, vous nous aideriez à faire son bonheur. Un discours si généreux suspendit les transports de Durfort. On ne s'occupa plus qu'à soulager Charlotte. Il ne la quitta pas. Après quinze jours passés dans un état violent, la jeunesse & l'amour l'arrachèrent des bras de la mort. Sa mere lui présenta la main de l'heureux Durfort. Elle accepta avec plaisir un don si cher. Non, cher amant, lui dit-elle, je n'ai pu acheter trop cher le bonheur de vous con-

vaincre de ma tendresse. Le mariage ne fut différé qu'autant qu'il le fallut pour l'entière guérison de Charlotte. Bientôt elle reprit ces graces enjouées qui avaient causé tant d'alarmes à Durfort. Revenu de son erreur, il en a fait ses délices. Elles lui ont fait trouver chaque jour de nouveaux charmes dans la possession d'une épouse dont il a toujours été tendrement aimé.

V. Réponse de M. DE VOLTAIRE, à une
princesse Italienne.

UNE dame Italienne & qui, en annonçant une naissance illustre, veut garder cependant une espece d'incognito, ayant écrit à M. de Voltaire une lettre où elle se déclare son admiratrice, & dit qu'elle descend d'Isis quant à son goût pour le mystere, ce poete si célèbre, dont les talens ne s'affaiblissent point malgré les années, lui a fait la réponse suivante :

*A une princesse Italienne, qui dit tenir
d'Isis, parce qu'elle se cache.*

- » Êtes-vous la déesse Isis ?
- » Sous son grand voile peu connue,
- » Êtes-vous la mere des ris ?
- » Mais quelquefois elle était nue.
- » Je vous connais par un écrit

- » Plein de raison , brillant & sage.
 » Ah ! quand vous montrez tant d'esprit ,
 » Ne cachez pas votre visage.

“ Un vieillard de quatre-vingts ans , plus près d'aller au tombeau qu'au Parnasse , est bien excusable de ne pas mieux répondre à la lettre charmante de mad^e. la princesse de &c.

VI. *L'Anon, fable. Par M. DE FUMARS.*

Tout est joli dans la verte jeunesse.

Un ânon bondissant

Déployait dans un pré sa vive gentillesse.

Pour l'approcher , venait-on doucement :

Notre espiegle aux aguets le nez sur la prairie ,

Vous laissait arriver , mordant l'herbe fleurie ,

Et zeste ! le malin partait en gambadant.

Voyait-il un coursier : il sautait au-devant ,

Le saluait des deux pieds de derrière ,

Même par fois un peu trop poliment.

Bref , il était un très-aimable enfant :

Sa mere l'admirait ; & quoique d'ordinaire ,

Une ânesse ne manque guere

D'amour-propre , de bonne foi

Elle croyait avoir fait plus joli que soi.

— Mon fils est un cheval ! il est bien davantage.
 Qui fait ce qu'il fera ? Que Dieu lui prête l'âge,
 Et nous verrons ! . . . Les ânes d'alentour,
 Gens très-galans & qui fesaient leur cour,
 Evagéraient encor, & la grace légère,
 Et l'air vif du mignon, & ne s'manquaient de braire
 Qu'il était un zéphir, un prodige, un amour.
 Mères, sur vos enfans vous ne sauriez vous taire,
 Et votre sot babil a d'abord son effet :
 On vous l'assure, ils sont, ils seront des merveilles.
 Hé ! croyez-moi, l'ânon est leur portrait :
 Le zéphir devient lourd, l'amour prend des oreilles,
 Et le prodige est un baudet.

VII. *Apollon & Briarée, fable. Par M.
 DE FUMARS.*

LE dieu sublime d'Hélicon,
 Se rappelant les jours qu'à la misère en proie,
 Manœuvre de Laomédon,
 Lui-même il bâtissait les murailles de Troie,
 Voulut tâter encor du métier de maçon.
 Les maux ne sont-ils plus, on y songe avec joie.
 Il a tracé son plan ; il a fait choix du lieu :
 Un pavillon dorique, & simple avec noblesse,

Va servir à loger les arts & la sagesse ;
 Jusques dans ses plaisirs on reconnoît un dieu.
 Equipé tel qu'il fut dans sa triste aventure ,
 Moins soucieux pourtant , il broyait le mortier ,
 Le bonnet sur la tête & ceint du tablier.
 L'édifice est fondé , l'art du maître l'assure.
 Le dieu-maçon chantait sur l'ouvrage naissant ,
 Survient un informe géant
 Qui n'aimait point l'architecture ;
 Son nom est Briarée ; il lance ses cents bras
 Sur les murs alignés qu'il brise avec fracas.
 Cent fois le monstre abat ce qu'Apollon relève ;
 Jamais , jamais rien ne s'acheve.
 Le dieu, tout dieu qu'il est, malgré le plus beau plan ,
 Ne laisse qu'un chaos de pierre , de poussiere ,
 Digne chef-d'œuvre du Titan ,
 Mais où l'œil méconnoît le dieu de la lumière.
 Sages mentors que le savoir éclaire ,
 Qui passez vos beaux jours à former un humain ,
 Avez-vous un sort plus prospere ?
 Ce que vous faites d'une main ,
 En voilà cent pour le défaire.

VIII. *Le nouvel Alexandre. Stances à mademoiselle Fannier. Par M. DE PALMEZEAUX.*
 MUSE , seconde mon transport ;

Chante une Amazone jolie ,
 Que ne précède point la mort ,
 Mais le dieu qui donne la vie.

Bellone accompagnait toujours
 L'Alexandre vainqueur des Thraces :
 Le nôtre , escorté par les graces ,
 A pour brigadiers les amours.

L'ancien , au milieu des alarmes ,
 Effrayait les plus courageux :
 Quand le moderne est sous les armes ,
 C'est alors qu'il séduit le mieux.

L'un se fait porter des entraves ,
 Qu'appesantissaient les malheurs :
 C'est avec des liens de fleurs ,
 Que l'autre enchaîne ses esclaves.

De deux héros si différens ,
 Voulez-vous favoir les conquêtes ?
 L'un a subjugué les Persans ,
 Et l'autre renverse nos têtes.

Le mot du logogryphe inséré dans le
 journal précédent, est *odieux*.





QUATRIÈME PARTIE.

L E .

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E .

Constantinople. Selon les derniers avis reçus de la Syrie, le fameux cheick Daher n'a péri que par la trahison de l'un de ses amis, que les brillantes promesses du capitaine Pacha avaient séduit, & qui ayant conseillé à ce vieux guerrier de se retirer dans les montagnes où il avait trouvé plus d'une fois sa sûreté contre les entreprises de ses ennemis, l'a fait assassiner par des soldats apostés sur la route. Quoi qu'il en soit, la Porte fait toutes les diligences possibles pour recueillir la succession du cheick, que l'on assure monter à une somme très-considérable : à quoi elle pourra d'autant mieux réussir, que son premier ministre Ibrahim Seback est tombé entre les mains des Turcs avec ses trésors. Il sera peut-être plus difficile de soumettre les fils de ce rebelle, qui, quoique peu unis entre eux, feront leurs efforts pour venger la mort

de leur pere, & se maintenir dans l'indépendance. Le prince Repnin, ambassadeur extraordinaire de Russie, après avoir traversé Andrinople sans s'y arrêter, a fait le 16 octobre son entrée solennelle dans cette capitale & aux flambeaux. Sa suite était aussi nombreuse que superbement habillée, & on lui a rendu les plus grands honneurs. Plusieurs de ses gens sont tombés malades en route: de ce nombre est la princesse son épouse.

Plusieurs Myrtes & autres Tartares de distinction sont arrivés ici pour se plaindre du préjudice que leur cause la dernière paix faite avec la Russie. Le frere du kan déposé a voulu exciter quelques mouvemens dans la Crimée, mais ils ont été infructueux. La Porte s'occupe beaucoup moins de ce qui se passe dans ce pays là que de la guerre dont elle est menacée de la part des Persans. L'ambassadeur qu'elle a envoyé à Kerim kan pour la prévenir est attendu de retour, & doit apporter la tête du pacha de Bagdad, que l'on regarde comme le premier auteur de ces troubles. Dans le même tems il est arrivé en cette capitale un envoyé de la part du régent de la Perse, chargé de faire diverses réquisitions de sa part, & à qui on s'empresse de donner des fêtes. La Porte offre de faire des recherches exactes de tous les Persans morts de la peste à Bagdad & à Bassora, &

de remettre leurs biens au régent. Elle s'engage de plus à procurer la sûreté de ceux de cette nation , qui iront en pèlerinage à la Mecque. Il y a apparence que ces propositions seront goûtées , & que leur acceptation mettra fin au siège de Bassora , dont on ignore les suites & le succès.

Le roi d'Espagne avait destiné plusieurs statues en marbre , pour servir d'ornement à l'église du saint sépulcre de Jérusalem. Mehemet-Bey les ayant trouvés à Jaffa , s'en était emparé , & par son ordre on les avait transportées en Egypte. Le consul de France , après la mort du caïmacan , en a sollicité & obtenu la restitution , & les a fait embarquer pour la Terre-sainte.

R U S S I E .

Moscou. Abdul-Kerim-Effendi , beglier-bey de Romélie, ambassadeur extraordinaire de la Porte , après avoir essuyé pendant sa route deux révoltes de la part des gens de sa suite , étant heureusement arrivé près de cette capitale , y a fait son entrée solennelle le 18 octobre , & a reçu tous les honneurs que l'on rend en pareil cas aux ministres étrangers du premier rang. Les troupes de la garnison & des détachemens des gardes bordaient les rues depuis la porte de la ville jusques à la maison qu'il devait occuper. Le 19 cet ambassadeur eut une audience du

comte Panin , à qui il remit ses lettres de créance , & fut admis le 21 à celle de S. M. I. où il fut reçu avec le plus grand appareil. Son compliment fait & répondu par le vice - chancelier , il offrit à cette souveraine les présens que lui fait le sultan son maître , & les fit placer aux pieds du trône. On présume qu'il fera peu de séjour dans cette capitale , que la cour se propose de quitter deux mois plus tôt qu'on ne l'avait cru. Il en fera de même de celui du prince Repnin à Constantinople , afin que les deux ambassadeurs puissent se rencontrer en même tems dans le lieu où s'est fait précédemment leur échange.

S. M. I. dans la vue de rendre plus généralement utiles les maisons établies pour donner une éducation convenable aux jeunes gens des deux sexes , ne borne pas ses soins paternels à ceux que la naissance distingue. Non - seulement elle a nommé 124 jeunes gentilshommes , pour être admis dans le corps des cadets nobles , & 60 demoiselles qui entreront dans la maison de l'institut ; mais par son ordre on a choisi de plus dans la bourgeoisie 70 filles pour les faire élever dans la même maison , & 106 garçons , dont 16 pour le corps des cadets , 70 pour l'académie des arts , & 20 pour l'école de commerce.

S U E D , E.

Stockholm. S. M. dans l'ordonnance qui réunit la distillation de l'eau de vie aux droits régaliens, supprime l'impôt qui avait été mis précédemment sur cette liqueur, à condition que les sujets observeront exactement la défense de toute distillation particulière, laquelle seule peut mettre le souverain en état de les soulager ainsi. On a appris avec beaucoup de surprise qu'un bâtiment Suédois, chargé de munitions de guerre, avait été pris par un vaisseau de guerre Espagnol & conduit à Carthagene; d'autant plus que sa cargaison était destinée pour les états du grand - seigneur, & non pour les régences barbaresques, à la destruction desquelles la cour de Suede est plutôt disposée de contribuer, que de vouloir leur donner quelques secours. Comme il a été question de permettre aux Juifs de s'établir dans plusieurs endroits de ce royaume, & que les opinions sont partagées à cet égard, le gouvernement, avant que de se décider, a accordé à chacun la liberté de dire ou d'écrire ce qu'il en pense. En général, on croit que cette innovation serait plus désavantageuse qu'utile à l'état.

Les espérances que l'on avait conçues touchant la grossesse de la princesse de Südermanie, ne se sont point réalisées.

Le procès des membres du conseil de Gothie, dont on ne parlait plus depuis quelque tems, est sur le point d'être terminé. Ils ont reçu ordre de se rendre au commencement du mois prochain dans cette capitale, pour entendre prononcer leur sentence par le roi & le sénat.

P O L O G N E.

Varsovie. Les nouvelles constitutions de la Pologne & du grand-duché de Lithuanie, arrêtées dans la dernière diète, sont enfin imprimées & forment trois volumes *in-folio*. On en a distribué des exemplaires à chacun des ministres & des membres du conseil permanent, & on en a envoyé dans les grods du royaume. Ceux qui les ont parcourues, assurent que les loix qui concernent le royaume en particulier, ne sont garanties que par la Russie, & non par les deux autres puissances co-partageantes, comme on l'avait supposé. On trouve aussi diverses contradictions entre ces mêmes loix, ce qui donnera un nouveau motif à la convocation d'une diète extraordinaire. C'est à Grodno en Lithuanie qu'elle devra se tenir.

Le même esprit de discorde & d'intérêt particulier, depuis long-tems si fatal à la république, semble prendre de nouvelles forces, à mesure que quelques bons patriotes cherchent à l'affaiblir. Le grand-général de

la couronne & le maréchal de la cour se disputent le commandement de la garde du roi, qui doit être composée de 2000 hommes. Le prince Sulkowski, grand-maréchal du conseil permanent, prétend avoir la préséance sur les grands-officiers de la couronne, qui ne sont rien moins que disposés à la lui accorder. Tandis que ce même grand-général, comte Branicki, appuyé par la Russie, travaille avec zèle à mettre les forces de l'état sur un pied respectable, un autre parti traverse ses vues dans le conseil permanent. Les nouveaux impôts, ceux sur-tout dont la perception a été remise pour des sommes modiques à quelques magnats, ne peuvent suffire, à beaucoup près, pour les dépenses auxquelles ils devaient fournir. A peine reçoit-on assez d'argent pour acquitter les honoraires des membres du conseil permanent & des commissions. L'armée de la couronne est mal payée, & les désertions y sont continuelles. La légion de 300 hommes, que l'évêque de Vilna avait levée à ses frais, a été congédiée. Le même embarras a lieu en Lithuanie, & occasionne un conflit entre le comte Oginski, grand-général, qui prétend que les troupes doivent être payées par préférence sur le produit des impôts; & les commissaires du trésor, qui veulent que ce produit soit partagé selon les divers besoins de

l'état & les divers objets de l'administration:

On apprend de Dantzic, que sur les représentations de l'impératrice de Russie, il a été enjoint par le roi de Prusse à sa régie des accises près de cette ville, d'exempter les vaisseaux russes des nouveaux droits établis au Fahrwasser, & de ne leur faire payer que ceux qui existaient anciennement.

Suivant les lettres de Léopol, le gouvernement a notifié aux nobles Polonais qui ont passé sous la domination de la maison d'Autriche, de produire leurs titres & de les faire confirmer, sous peine d'être déclarés déchus de tous les privilèges de la noblesse, & les possesseurs de starosties seront obligés de les payer de nouveau. Une autre ordonnance enjoint à tous les habitans de laisser croître leurs cheveux, de se couper les moustaches & de s'habiller à l'allemande: ce qu'on n'obtiendra pas sans peine, tant le peuple est attaché à ses mœurs & à ses usages. Le procès qui durait depuis deux siècles entre les Juifs & les habitans de Cracovie, vient d'être terminé au désavantage des premiers, qui ne pourront plus avoir de magasins dans cette ville, ni y entrer que deux fois par semaine. Les tribunaux mixtes établis par le dernier traité de paix pour juger les différends qui pourraient s'élever entre les Russes & les Polonais, & qui est com-

posé d'autant de juges d'une des deux nations que de l'autre, a ouvert ses séances, & a terminé un grand nombre d'affaires à la satisfaction des parties.

A L L E M A G N E.

Vienne. On prétend que l'ingénieur chargé par l'impératrice-reine d'examiner les endroits des états héréditaires où l'on pourrait creuser des canaux de navigation, a tracé le plan d'un canal qui pourra communiquer de la Hongrie dans le golphe de Venise.

L'affaire de la démarcation des frontières du côté de la Moldavie, n'est rien moins que terminée. L'envoyé de la cour impériale est de retour sans avoir rien conclu, & une partie des troupes qui formaient le cordon de Hongrie marche vers cette principauté. Il a été ordonné aux chefs de tous les cercles du gouvernement de Gallicie, d'envoyer une liste exacte & détaillée concernant les curés de cette province; l'intention du gouvernement étant de leur assigner à tous des honoraires suffisans à mesure qu'on exigera d'eux qu'ils remplissent convenablement leurs fonctions. L'impératrice a aussi exempté de la capitation les trois dernières classes, ou les plus pauvres du peuple.

Quatre mille familles grecques font passées de la Turquie dans la Dalmatie autri-

chienne, pour s'établir près du canal de la Morlaquie, où l'on trouve des ports très-sûrs. Cette colonie jouira de la plus grande liberté de commerce, à condition qu'elle entretiendra un régiment d'infanterie pour le service de la maison d'Autriche.

Berlin. On va travailler à séparer & à augmenter les fortifications de la ville de Brieg en Silésie. Le gouvernement a donné ordre d'abattre une forêt dans la Prusse occidentale, qui servait de retraite à des voleurs de grand chemin. On y bâtira ensuite trois villages qui seront peuplés par des Prussiens & des Polonais.

I T A L I E.

Rome. L'abbé Ricci, ci devant général des jésuites & détenu au château Saint-Ange, y est mort le 22 novembre d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 72 ans. Son corps, après avoir été exposé pendant un jour dans l'église des Florentins, a été inhumé dans le caveau destiné pour les généraux de la société.

On a appris la mort du grand-maître de Malte, décédé le 9 du même mois, & l'élection du bailli de Rohan de Poldux au magistère.

E S P A G N E.

Madrid. Les lettres d'Oran confirment la nouvelle précédemment reçue, que les Mau-

res se sont rapprochés de Mellile avec une armée de 16,000 hommes, & ont recommencé à en faire le siege, de même que celui du Pennon de Velez, mais que les préparatifs s'en font avec beaucoup de lenteur. Les deux places sont abondamment pourvues de tout ce qui leur est nécessaire pour une vigoureuse défense.

Les différends entre les cours d'Espagne & de Portugal, au sujet de leurs possessions respectives en Amérique, sont toujours au même point. La première multiplie ses armemens dans tous les ports de la monarchie.

Le roi de Maroc paraît désirer de voir rétablir la bonne intelligence entre ses états & les Provinces-Unies. Il a même fait les premières démarches de réconciliation auprès du commandant de l'escadre hollandaise dans la Méditerranée.

F R A N C E.

Verfailles. Il paraît des édits par lesquels le roi, pour terminer les difficultés qui s'étaient élevées entre le parlement de Metz & la cour souveraine de Nancy, depuis la réunion des duchés de Lorraine & de Bar à la couronne, veut que cette dernière prenne aussi à l'avenir le titre & la dénomination de parlement, & qu'elle conserve sa composition actuelle, en lui rendant la juridiction des requêtes du palais. Les ordres mendiants

ayant envoyé des députés à l'assemblée générale du clergé, pour se plaindre de ce que depuis l'époque du règlement qui fixe à 21 ans l'émission des vœux pour les hommes, ce qui auparavant pouvait avoir lieu à l'âge de 16 ans, ils éprouvent une grande disette de sujets; & requérant que les choses fussent remises sur l'ancien pied: l'assemblée a jugé à propos de faire à ce sujet des remontrances contre une loi dont les plaintes même des moines prouvent l'utilité, & l'on assure que cette démarche n'a pas été favorablement reçue de S. M. On parle de réformes très-considérables dans la maison du roi, relativement aux divers corps militaires qui la composent, & l'on assure qu'elles doivent s'étendre à d'autres objets encore plus intéressans pour les peuples.

A N G L E T E R R E.

Londres. Toute l'attention du ministère, du parlement & du public paraît n'avoir pour objet que les affaires de l'Amérique. Chacune des propositions faites de la part de la cour aux deux chambres, ne manque pas d'essuyer des contradictions, & de donner lieu à des débats longs & toujours infructueux, dans le détail desquels nous devons d'autant moins entrer qu'on les trouve dans divers papiers publics, & qu'ils ne peuvent servir qu'à prouver la supériorité

déjà bien connue du parti du ministère sur celui de l'opposition. Nous nous bornerons donc à rapporter le résultat des efforts de l'un & de l'autre, pour faire pencher la balance de son côté. Les communes ayant fait une seconde lecture du bill qui autorise le roi à mettre sur pied la milice nationale, il fut non-seulement adopté, mais l'on convint de plus d'en admettre un pareil au sujet de celle de l'Ecosse. Le lord North proposa ensuite un second bill, pour garantir de toute recherche ceux qui ont conseillé au roi d'introduire quelques bataillons de troupes Hannoveriennes dans Gibraltar & Port-Mahon, & ce bill passa à la pluralité des suffrages. Il demanda de plus, qu'il fût établie une taxe de 4 sols pour livre du revenu des terres dans toute l'Angleterre, avec une contribution proportionnelle pour l'Ecosse : ce qui fut accordé, malgré les efforts de l'opposition, qui voulait que cette taxe fût bornée à 3 sols. Dans une autre assemblée de la chambre des communes, le lord Barrington, ministre de la guerre, présenta l'état des troupes nécessaires pour le service de l'année prochaine, & qu'il fit monter à 82388 hommes, tant de troupes régulières que de milices : ce qui fut accepté. Le lord North ayant après cela proposé un bill pour interdire tout commerce & toute correspon-

dance avec les treize colonies Américaines, jusques à ce que leur rébellion fût éteinte, l'affirmative passa sans aucun changement. Il fut aussi résolu que l'on leverait un régiment de montagnards Ecoffais, lequel sera composé de 2000 hommes. Le lord Saïdwick, qui a le département de l'amirauté, a déclaré que l'intention du roi était de porter sa marine au nombre de 60 vaisseaux de ligne, afin d'empêcher plus sûrement es Américains de recevoir des secours des puissances étrangères. Mais tandis que la cour prend les mesures les plus vigoureuses pour soumettre les Américains par la force, elle ne néglige pas les moyens de conciliation pour parvenir aux arrangemens pacifiques que la nation desire. C'est en conséquence de ce plan, que le ministère ayant proposé au roi d'envoyer des commissaires en Amérique, & présenté 50 sujets pour remplir cette vocation, S. M. en a choisi 39, qui, sous la sanction du parlement, seront munis de pouvoirs très-amplés, soit pour traiter avec les colonies, soit pour pousser la guerre avec vigueur, & ils ont ordre de partir à la fin de ce mois. Le conseil du roi a de plus résolu d'envoyer dans la Virginie & la Caroline septentrionale 5000 hommes de troupes, qui seront commandés par le général Clinton. Les bills dont on vient de parler,

ayant été présentés à la chambre haute, y ont tous passé, à la réserve de celui qui concerne les auteurs de l'avis d'introduire les troupes étrangères, lequel a été jugé inutile & contradictoire.

La proposition faite au nom de la province de la Nouvelle-Ecosse, d'accorder au roi un impôt de huit pour cent, sur la valeur de toute marchandise importée d'ailleurs que de l'Angleterre, moyennant l'abolition de toute autre taxe, ayant été portée par-devant la chambre des communes, y a reçu un accueil favorable. On l'envisage comme un moyen de conciliation qui pourrait être adopté par les autres colonies.

Le parlement d'Irlande a résolu que, sur la réquisition de la cour, 4000 hommes seraient pris sur l'établissement de ce royaume, & employés où S. M. jugeriat à propos. Mais la proposition de les remplacer par un pareil nombre de troupes Hannovriennes, a été rejetée. Du reste, tout s'y est passé au gré de la cour.

S U I S S E.

S. E. François Conrad de la maison de Rodt, cardinal, évêque de Constance, prince du saint-empire romain, seigneur de Reichnau, grand-croix de l'ordre de Malte & de celui de saint Etienne, premier prince du cercle de Souabe, &c. mourut subitement

le 12 octobre dernier dans la ville de Mersbourg, sa résidence ordinaire, âgé de 69 ans. Comme une grande partie de la Suisse catholique se trouve être du diocèse que ce prélat gouvernait, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur les principales circonstances de sa vie. Destiné dès son jeune âge à l'église, & après avoir achevé ses études, entra d'abord dans l'ordre de Malte, & obtint en 1756 la dignité de grand'-croix & de protecteur de l'ordre à la cour impériale. Il avait été élu chanoine de Constance dès l'année 1728; & ayant été successivement revêtu des principales charges de ce chapitre, il fut nommé pour remplacer l'évêque de cette ville, mort en 1750. Il eut bientôt après un procès à soutenir contre les moines de Reichnau, qui recommencèrent à plaider contre la réunion faite cent ans auparavant de leur abbaye à l'évêché de Constance. Cette affaire fut portée par-devant le conseil aulique & pleinement décidée à l'avantage du prélat. Ayant obtenu en 1756 la nomination de l'empereur, il fut élevé à la dignité de cardinal par le pape Benoît XIV, & reçut la barette à Vienne, des mains de S. M. I. Après la mort de ce pontife, le nouveau cardinal se rendit à Rome, pour assister au conclave, & eut beaucoup de part à l'élection du cardinal

Rèzzonico, qui prit le nom de Clément XIII. Mais il n'en prit aucune dans les deux conclaves qui ont eu lieu depuis lors, pour éviter les dangers d'un voyage qui se rencontrait dans la saison la plus rigoureuse de l'année.

Le 14 décembre, le noble chapitre de Constance, après avoir célébré avec le cérémonial accoutumé les obseques de ce prélat, a élu, pour lui succéder, Christophe-Auguste-Marie de Rodt son frere, prévôt du chapitre. S. A. revérendissime le nouvel évêque est né en 1717. Il fut élu chanoine en 1739, & archidiacre en 1760.

Lucerne. Le 24 octobre dernier, S. A. Jean-Baptiste Caprara, archevêque d'Iconium, & nonce du saint-siege apostolique, arriva en cette ville & fut reçu par une députation de plusieurs membres de l'état. Il fit son entrée au bruit du canon & au son de toutes les cloches, & mit pied à terre au palais de la nonciature. Le 6 novembre, S. E. eut son audience publique du sénat & du grand-conseil à l'hôtel-de-ville; & le 26 du même mois, elle se rendit de son palais dans la grande église, précédée de tout le chapitre, de la croix & de la bannière, & marchant sous un dais porté par les quatre plus jeunes membres du grand-conseil.

N. B. Les éditeurs de ce journal, n'ayant

pu se procurer dans le tems une liste exacte des seigneurs députés des LL. États catholiques, qui ont assisté à la diète tenue à Lucerne au mois de septembre dernier, s'empresent de réparer cette omission; se faisant un devoir d'insérer ces noms respectables dans un écrit périodique, qui ne peut qu'en être infiniment honoré.

Lucerne. S. E. M. Walter-Louis-Léonce Amrhyn, avoyer. S. E. M. Léodegari-Antoine Leller, avoyer.

Uri. M. Charles-François Schmidt, landamman. M. Charles-François Muller, landamman.

Schwitz. M. Joseph - Nazari baron de Reding, landamman. M. Aloysius Wäber, ancien landamman & banderet.

Underwald. M. Stanislas-Aloysius Christen, landamman. M. François-Joseph Stutz, ancien landamman.

Zug. M. le chevalier Joseph-Ant. Hensy, ancien landamman.

Glaris. M. Balthasar-Joseph Hauser, stathalter.

Frybourg. S. E. M. François - Romain Verro, avoyer. M. Nicolas de Forel, de Widde, conseiller.

Soleure. S. E. M. Joseph-Charles-Etienne Glutz, avoyer. M. Louis-Joseph-Bénédict Dugener, banderet.

Appenzell. M. J. Jacques Geiguer, landamman, du conseil intérieur.

Abbé de S. Gal. M. François-Joseph Muller, conseiller-gouverneur du pays.

Vallais.

Le 4 décembre il s'est tenu à Arau une diète des états évangéliques, à laquelle ont assisté les seigneurs députés suivans :

Zurich. S. E. M. Jean-Conrard Heydegger, bourguemaître. S. E. M. Jean-Henri Escher de Kafficon, stathalter.

Berne. S. E. M. Frédéric Sinner, avoyer. M. Nicolas-Frédéric Steiguer, conseiller secret.

Glaris. M. Jean-Gaspard Schindler, stathalter du pays. M. Bartholomé Martin, ancien landamman.

Bâle. S. E. M. Jean Debary, bourguemaître. M. Daniel Mitz, J. U. L. membre du grand-conseil.

Shaffhouse. S. E. M. François Anselme de Meyenbourg, bourguemaître. M. Jean-Henri Keller, stathalter.

Appenzell. M. Laurent Wétter, landamman. M. Jean-Jaques Zuberbühler, landshauptman.

Ville de S. Gal. M. Julius-Jérôme Zollkoffer, de vieuxKlingen, trésorier. M. Henri Ritz, membre du conseil, trésorier.

Mulhouse. M. Frédéric Cornetz, bourgue-

maître. M. Josué Hoffer, chancelier.

Bienné. M. David Walker, bourguemaître.

Manheim. Le 184^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 30 novembre 1775 ; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

9. 51. 13. 17. 71.

Le 185^e tirage s'est fait le 21 décembre 1775 ; & les numeros sortis, sont :

20. 12. 70. 66. 80.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Arnold von Brescia in Zurich. Ein religiöses Schauspiel, &c.* 3
- II. *Éléments de la morale universelle, ou tableau des devoirs de l'homme, &c.* 16
- III. *Lettre de M. PETITPIERRE, pasteur de l'église française à Bâle, &c.* 23
- IV. *Cabinet d'histoire naturelle à vendre.* 26

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Anecdotes dramatiques, contenant 1^o. toutes les piéces de théâtre, &c.* 28
- II. *Oeuvres complètes de M. le comte DE BUFFON, &c.* 39

III. PARTIE. Piéces fugitives.

- I. *La comédie de Bretagne, représentée sur le théâtre de Rennes, le samedi 28 janvier 1775.* 49
- II. *Mémoire en forme de lettre, sur une maladie des grains, &c.* 65
- III. *Description topographique d'une courée des Alpes Suisses, dans le canton de Berne.* 82
- IV. *La légèreté. Conte.* 86
- V. *Réponse de M. de Voltaire, à une princesse Italienne.* 102

VI. <i>L'Anon, fable, &c.</i>	103
VII. <i>Apollon & Briarée, fable, &c.</i>	ibid.
VIII. <i>Le nouvel Alexandre. Stances.</i>	105
V. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
<i>Turquie.</i>	107
<i>Russie.</i>	109
<i>Suede.</i>	111
<i>Pologne.</i>	112
<i>Allemagne.</i>	115
<i>Italie.</i>	116
<i>Angleterre.</i>	ibid
<i>France.</i>	117
<i>Suisse.</i>	121

